LES DEUX MAGASINS
POIVIN TREMBLAY Ltée
CHICOUTIMI
PRÉSENTENT
L'ÉVÉNEMENT DU JOUR
SOUPER DU CLUB RICHELIEU

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

Faites vos Achats
CHEZ
Léonard
EN BAS DE LA CÔTE
CHICOUTIMI

Température :
Nuageux avec pluie glacée

VOLUME 67 — NUMÉRO 105 CHICOUTIMI, MERCREDI, 11 JANVIER 1956 PRIX: CINQ CENTS

JONQUIERE DEVIENT CITE

Imposante délégation de Jonquière au Comité des Bills Privés hier



AU COMITE DES BILLS PRIVES : De gauche à droite, l'Hon. Antoine Rivard, l'Hon. Antonio Talbot, l'Hon. Yves Prévost, l'Hon. Maurice Duplessis, Me Romulus Ducharme, C.R., président du comité. De dos, on remarque à l'extrême droite, le chef de l'opposition, Me Georges-Emile Lapalme, et à gauche, Me René Hamel, député de St-Maurice. L'étude du bill a retenu les ministres et membres du comité environ trois quarts d'heure. Le comité se réunit dans l'une des salles de la bâtisse principale du Parlement. Une imposante délégation de Jonquière avait tenu à s'y rendre pour donner un solide coup d'épaule à l'acceptation du Bill. (Photos Le Progrès, par Bédard, Québec)



LA DELEGATION DE JONQUIERE DANS LA SALLE DU COMITE DES BILLS PRIVES: On reconnaît dans le groupe S.H. le maire Henri Vaillancourt, qui pilotait le bill; Me Paul-Henri Miquelon, de Québec, aviseur légal adjoint pour Jonquière; M. Marcellin Lapointe, maire de Jonquière paroisse; les échevins Armand Guay, J.-Robert Bolduc, Marcellin Ouellet, Martial Naud, Albert Bergeron et René Thibault; M. Marcel Laliberté et M. Ferdinand Tremblay, prés. et vice-pres. de la Ligue des Propriétaires; M. Charles-Henri Frigon, M. J.-E. Bergeron, M. Marcel Bouchard et M. Francis Bouchard, délégues de la Chambre de Commerce; M. Jacques Desbiens et M. Chs-Eugène Allard, président et directeur du Jeune Commerce; M. Louis Reid, v.-p. national du Jeune Commerce; M. Charles-Henri Villeneuve, inspecteur des bâtiments; M. Wilfrid Bouchard, trésorier de la ville; Me Toussaint McNicoll, aviseur légal pour Jonquière était absent au moment de cette photo.
(Photos Le Progrès, par Studio Bédard, Québec)

Le bill de Jonquière a subi sa première lecture

Me Toussaint McNicoll, porte-parole de la ville. – Le bill 164 s'appelle "Charte de la Cité de Jonquière"

(De nos envoyés spéciaux)

La charte de la cité de Jonquière a été approuvée hier matin au Comité des Bills Privés de l'Assemblée législative, avec un amendement et cinq articles biffés du bill soumis au Comité. Ce bill porte le numéro 164.

Ce projet de loi accorde à la ville de Jonquière le titre de cité. Il autorise la formation d'une commission sportive, d'une commission d'urbanisme et d'une commission de l'industrie et du tourisme. Il porte le mandat du conseil de 2 à trois ans. Il autorise l'établissement des taximètres, accorde à la ville le pouvoir d'emprunter jusqu'à $100,000 pour travaux spéciaux, sanctionne l'établissement d'un fonds de roulement de $50,000.

L'amendement apporté a été suggéré par le Premier Ministre, l'Hon Maurice Duplessis, afin de protéger les cultivateurs. Le premier article biffé concernait la taxe sur les panneaux-réclames. Les quatre autres portaient sur l'achat, subdivision et vente de lots à bâtir.

Une forte délégation de Jonquière, que nous retrouvons sur l'une de nos deux photos, a assisté à la présentation du Bill. Me Toussaint McNicoll, procureur de la ville de Jonquière, a expliqué les articles du bill au Comité. La délégation était dirigée par son honneur le maire Henri Vaillancourt.

La délégation a été témoin du bel accueil fait au bill de Jonquière. Elle a rencontré aussi l'Hon. Antonio Talbot, ministre de la Voirie et député de Chicoutimi, qui siegeait au comité des Bills privés.

La seance du comité a été présidée par Me Romulus Ducharme, C.R., député de Laviolette. C'était sa dernière séance, son chant du cygne, comme l'a dit le Premier Ministre, parce que Me Ducharme vient d'être nommé adjoint parlementaire.

Le bill de Jonquière a subi hier sa première lecture. Il sera soumis maintenant à l'Assemblée législative pour la deuxième et la troisième lecture. Il passera ensuite au comité des bills privés du Conseil législatif, puis au Conseil législatif. S'il n'est pas amendé, il sera alors soumis à la sanction du lieutenant-gouverneur. S'il est amendé au Conseil, il reviendra devant l'Assemblée législative.

Le bill ne prendra effet que lors de la sanction par le lieutenant-gouverneur.

En commençant Me McNicoll a présenté les voeux de la ville de Jonquière au Premier Ministre, à l'Hon. Ministre de la Voirie, ainsi qu'à l'Hon. Yves Prévost. Il a souligné le travail considérable du sous-ministre des Affaires municipales, Me Jean-Louis Doucet.

Puis il a présenté les divers articles. Les neuf premiers articles traitant de la charte de cité de Jonquière ont été adoptés d'un coup. Un amendement a été apporté à l'article 9 et le procureur de la cité a exposé que cet amendement avait été fait à la demande des intéressés, le maire et les conseillers de la municipalité de paroisse de Jonquière.

A l'article 13, la Ligue des Propriétaires a demandé au Comité de rejeter l'article qui porte le terme du conseil de 2 à 3 ans. M. Marcel Laliberté a été le porte-parole de la Ligue. Il a exposé que la Ligue accepterait que le terme soit prolongé mais à la condition que la question soit soumise à un référendum et que Jonquière adopte la gérance municipale.

L'Hon. Duplessis a répondu ici qu'on a tendance aujourd'hui un peu partout à adopter le terme de trois ans. Celà a du bon sens parce qu'on a réalisé qu'en deux ans, un conseil n'a pas le temps d'administrer. La première année les membres du conseil se mettent au courant des problèmes et la deuxième, ils préparent les élections. Trois ans n'est pas de trop. Deux ans n'est satisfaisant ni pour le peuple ni pour les élus.

L'administration municipale est maintenant rendue compliquée et ardue, a expliqué le Premier ministre.

L'article 24, des taximètres a été approuvé et à l'article 25, le premier article qui a été biffé, l'Hon. Yves Prévost, a pris la parole. Il a expliqué que cet article était nouveau et qu'il allait loin. L'article voulait autoriser la ville de Jonquière à imposer une taxe de $200 sur les panneaux-réclames.

Me McNicoll a expliqué que, même en imposant rigoureusement, la ville ne retirerait que $2,000. L'Hon. Prévost a répondu que c'est plus une question d'esthétique que de revenu et qu'on ne peut empêcher aucun commerçant de s'annoncer. L'Hon. Antoine Rivard a remarqué qu'à ce taux, "vous allez permettre seulement aux trust de s'annoncer".

L'Hon. Prévost a expliqué que si l'on veut prohiber les panneaux-réclames mal faits, la loi des cités et villes en donne le pouvoir. Il a ajouté que le bill allait trop

(Suite à la 6e page)

Deux skieurs de Desbiens ont réussi un exploit peu banal

Desbiens (DNC) — Deux skieurs viennent d'accomplir un exploit sans précédent dans ce domaine sportif. Il s'agit de la traversée du lac St-Jean en skis, accomplie par le R. P. François Bouchard, c.Ss.r. et M. Antoine Côté de Desbiens qui, deux fois déjà a effectué le tour du Lac en bicyclette.

Partis tous deux en face de l'église de Desbiens, à 7 h. 30 du matin, le 5 janvier, ils s'engageaient sur le lac à 8 heures environ, espérant arriver à St-Henri de Taillon vers deux heures de l'après-midi.

Par une température de 28 degrés, les héros de cette tentative ne souffrirent pas du froid; au contraire, l'effort fourni pour accomplir cette longue randonnée, les obligea à enlever leurs manteaux de cuir, car la chaleur les incommodait. Par contre, ils ne pouvaient s'arrêter bien longtemps, car ils se sentaient glacés aussitôt. Pour toutes nourritures ils ne prirent que quelques oranges et un sandwich. Guidés par la boussole, ils comptaient prendre le diner sur l'Ile Ronde, mais ils dévièrent quelque peu de leur route et durent faire un trajet d'une trentaine de milles au lieu des 23 milles qui existent en ligne droite.

A un certain moment, ils parvinrent à une crevasse formant une mare deau d'une dizaine de pieds qu'ils parvinrent à contourner. Chanceux tout de même, car il paraît que cette crevasse est parfois beaucoup plus large et entourée d'autres plus petites qui heureusement étaient refermées ce jour-là.

La randonnée dura plus longtemps que ne s'y attendaient nos deux excursionnistes. A deux heures, vu la brume épaisse, ils ne distinguaient pas encore l'autre rive. D'autre part, le vent augmentait et le froid s'intensifiait. Les parents du R.P. Bouchard qui attendaient à St-Henri, commençaient à s'inquiéter. Ils organisèrent même une équipe de secours avec attelage de chiens qui se rendit à l'Ile Ronde à un mille de St-Henri. Mais on sait que les skieurs ayant dévié de leur route, s'étaient éloignés de cette direction. On supposa alors que la crevasse étant trop large, ils n'avaient pu la franchir et étaient retournés sur leurs pas. A Desbiens, on s'impatientait également, car à 5 heures, on n'avait reçu encore aucune nouvelle.

Revenons sur le lac où la brunante commençait à inquiéter le R. Père et son compagnon. Enfin, vers cinq heures, ils parvinrent au but et débouchèrent aux chalets de St-Henri à un mille du village. La maison de M. Pascal Ouellet fut la première habitation qu'ils rencontrèrent. Ils y furent reçus chaleureusement et on leur servit des rafraîchissements et réconfortants. Mlle Laurence Bouchard, nièce du R. Père, les conduisit ensuite à St-Coeur-de-Marie chez M. Joseph Bouchard, père du R.P. Bouchard. C'est là que nos héros prirent le souper tout en racontant les péripéties de leur exploit. Ils sont heureux d'avoir réussi cette expérience malgré les fatigues et les tracas qu'elle leur a occasionnés.

Le R.P. François Bouchard est attaché au Monastère de Desbiens et M. Antoine Côté, 21 ans, étudiant au Centre d'Apprentissage de Chicoutimi, est le fils de M. et Mme Thomas-Louis Côté, de Desbiens.

Tous deux méritent de sincères félicitations pour la réussite de cette courageuse expédition.

Aucune décision sur le site de l'Ecole supérieure

Deux membres de la Commission scolaire, MM. Jean-Louis Gauthier et L.-G. Lapointe, ont été délégués, au cours de l'assemblée, d'hier soir, pour rencontrer le comité des travaux publics de la cité de Chicoutimi et le comité général pour discuter des possibilités de la construction de l'Ecole supérieure et du projet de canalisation de la rivière aux rats, pour l'aménagement du terrain sur lequel pourrait être érigée la future école. Cet emplacement est situé entre les rues St-Luc, St-Joseph, Morin et Place d'Armes.

Cette décision a été adoptée à la suite de vives et longues discussions de la part des commissaires et des contribuables qui assistaient à cette assemblée. On sait que cette question, du site de l'Ecole Supérieure fait l'objet de nombreux débats depuis assez longtemps et qu'aucune décision définitive n'a été rendue. Actuellement, les représentants de la Commission scolaire sont en face du choix de deux terrains pour la construction projetée, à savoir celui sur la rivière aux rats dont l'aménagement amènerait des dépenses qui se chiffreraient à près de $125,000 et l'emplacement de Philippe Gagnon et de huit autres terrains voisins de moindre étendue dont le déboursé s'éleverait aux environs de $90,000.

Quant au terrain de la ville situé entre les rues St-Luc, Morin, proposé par M. Jean-Louis Gauthier, lors de l'assemblée du 28 décembre dernier, les commissaires avaient

(Suite à la 6e page)

Le clocher de l'église de Cap-à-l'Aigle s'effondre

La Malbaie (Par téléphone) — Sous l'action d'un vent particulièrement violent qui a balayé le comté de Charlevoix, le clocher de l'église de Cap-à-l'Aigle s'est effondré dans toute sa longueur lundi soir à 8h. 10.

La bourrasque a soulevé le clocher et l'a transporté derrière le garage du presbytère qui est situé à l'arrière de l'église. L'imposante masse de briques a été rasée juste au-dessus de la porte de la sacristie.

Personne cependant n'a été blessé. L'église était inoccupée au moment de la chute du clocher qui contenait trois cloches d'un poids total de 2,000 livres. S'élevant à 80 pieds environ du sol, il n'a pas touché à l'église ni à d'autres bâtiments.

Au moment du désastre, le curé de cette paroisse, M. l'abbé Paul Joron, conversait dans son presbytère avec un autre prêtre en visite. Le bruit de la chute les fit accourir sur les lieux, mais après constatation des dégâts, on décida de laisser le clocher dans sa fâcheuse position et de remettre les réparations au lendemain.

Toutefois, le clocher qui contenait la cheminée, entraîna dans sa chute l'arrêt du chauffage et une panne d'électricité. L'église fut donc aussitôt barricadée et les Saintes Espèces furent transportées à La Malbaie dont le village n'est séparé que de quelques milles.

Hier, des équipes de travailleurs ont entrepris les réparations qui s'imposent et selon le curé, M. l'abbé Joron, l'église devrait être réouverte au culte dès jeudi.

L'église de Cap-à-l'Aigle dont l'intérieur est splendide et ravit les touristes qui s'y arrêtent l'été, a été construite en 1951. Le clocher s'élevait au-dessus de la sacristie et il est tombé perpendiculairement à l'église.

(PCF) — A St-Lambert, dans le comté de Lévis, le clocher de l'église paroissiale a également menacé de s'effondrer hier. Par mesure de précaution, le curé a quitté son presbytère.

Hier soir, toutefois, tout danger semblait disparu et le curé était rentré chez-lui.

Le Dr R.-E. Heartz visite les ingénieurs dans la ville d'Arvida

Arvida (DNC) — La section du Saguenay de l'Engineering Institute of Canada recevait, hier soir au Saguenay Inn, la visite du président national de cet important organisme, le Dr R.-E. Heartz qui était accompagné du Dr L. Austin Wright, secrétaire général.

Dans la conférence qu'il prononça devant plus de cinquante ingénieurs, membres de la section du Saguenay, M. Heartz déclarait que près de la moitié des postes administratifs dans les compagnies sont aujourd'hui détenus par des ingénieurs. Il mentionna également la grande pénurie d'ingénieurs au Canada, pénurie qui n'est pas sans retarder le développement de nos ressources naturelles.

Il souligna le fait que les progrès de la science moderne avait été si rapides ces dernières années que les universités n'avaient pas encore augmentés leurs programmes d'études afin de donner au jeune gradué toute la préparation scientifique requise pour affronter ces nouveaux champs de la connaissance.

Le secrétaire général de l'Engineering Institute M. Austin Wright, parla ensuite des derniers développements concernant le groupement professionnel et à la suite d'une question qui lui fut posée par un des membres, il montra les avantages que pouvait tirer le jeune ingénieur en faisant partie de l'Engineering Institute.

Le Dr Heartz avait été présenté par M. N. S. Crerar et fut remercié par M. A. H. Johnston, président de la section du Saguenay.

Convention collective chez les certifiés

Les discussions chez les marchands détaillants de Chicoutimi concernant le renouvellement des conventions collectives sont terminées depuis la fin de décembre dernier.

A la suite de la signature de ces conventions, l'assemblée est unanime à appuyer le comité paritaire du commerce dans la signature du décret 996 qui a trait au commerce du détail à Chicoutimi et en banlieu.

L'extension du décret 996 devra se faire dans le même sens que celle des conventions collectives séparées.

Les papeteries du Québec sont frappées de régie provinciale

QUEBEC (PC) — L'une des plus riches industries canadiennes sera soumise à la régie du gouvernement provincial parce qu'elle n'a pas tenu compte des avertissements de M. Duplessis.

Il a été annoncé hier soir que les papeteries du Québec, dont les 55 usines constituent la plus importante concentration de production de papier-journal au monde, seront bientôt assujetties aux décisions d'une commission de quatre membres qui régira la production, la distribution et la vente du papier-journal.

Au cours d'une conférence de presse, hier soir, le premier ministre a fait savoir qu'il n'hésite plus à mettre à exécution son projet relatif à la régie des sociétés de papier-journal quelle que soit l'attitude de celles-ci à l'avenir.

Hausse de taxes

Plus tôt, à l'Assemblée législative, le chef du gouvernement a annoncé qu'il prendra des mesures tendant à majorer de $108,000 par année les taxes municipales et scolaires de la compagnie Anglo Canadian Pulp and Paper, à Québec. Cette augmentation sera rétroactive à l'année dernière. Il se peut, en outre, que les taxes municipales des établissements de la compagnie soient haussées davantage lorsque la ville de Québec aura complété une nouvelle évaluation de la propriété de cette société.

M. Duplessis a accusé M. Eliott Little, président de l'Anglo Pulp, d'avoir augmenté de $3 le prix de la tonne du papier-journal après que le chef du gouvernement eut clairement déclaré qu'il était opposé à cette majoration dans le Québec.

Malgré l'avertissement final de M. Duplessis, en date du 13 décembre, la compagnie a revisé sa décision et porté son augmentation à $4 la tonne pour se conformer à la politique générale des autres compagnies.

Commentant la mesure fiscale contre l'Anglo Pulp, M. Duplessis a déclaré: "Ceci devrait être un avertissement à l'égard des autres compagnies".

M. Little n'a pas encore commenté pour sa part la mesure qu'on vient de prendre contre sa compagnie.

Le chef du gouvernement a fait savoir aux journalistes que l'impression du texte de son projet de loi de régie sera bientôt complétée.

Le J.C. obtient gain de cause

Lors de la dernière assemblée générale du Jeune Commerce de Chicoutimi, une résolution avait été passée afin de demander au ministre des transports de la province de Québec, de faire bien inscrire en vue dans l'annuaire du téléphone le numéro d'un poste de police de la route et de réserver les services d'une personne pour que, jour et nuit, quelqu'un soit au poste en cas d'appel urgent.

Voici la réponse qu'a faite au Jeune Commerce, l'honorable Antoine RIVAR, ministre du transport.

Québec, le 23 décembre 1955.
M. Claude DUFOUR, secrétaire,
Le Jeune Commerce de Chicoutimi,
Chicoutimi, P. Q.

Cher Monsieur,

J'ai bien reçu votre lettre du 20 décembre me communiquant une résolution adoptée par l'assemblée générale du Jeune Commerce de Chicoutimi du 19 décembre dernier.

Je prends bonne note de la demande que contient cette résolution à l'effet de faire inscrire bien en vue dans l'annuaire du téléphone le numéro d'un poste de police de la route et de faire en sorte qu'au moins une personne soit en devoir vingt-quatre heures par jour pour répondre aux appels d'urgence.

Vous pouvez être assuré que cette demande reçoit immédiatement toute la considération qu'elle mérite.

Je demeure, votre tout dévoué,
(Signé) Antoine RIVARD,
Solliciteur général et Ministre des Transports et Communications.

Succès de l'exposition de TV du J.C.

Le secrétaire du Jeune Commerce, Claude Dufour, responsable de la grande exposition de télévision tenue en décembre dernier, annonce qu'une somme de quelque deux mille six cents dollars sera remise aux autorités du Centre d'Apprentissage, en occurence au Comité Paritaire de la construction, en vue de commencer l'érection d'un foyer d'étudiants pour les apprentis de l'extérieur qui veulent fréquenter le Centre d'Apprentissage de notre cité.

Cette exposition de télévision a été faite en collaboration avec les marchands de télévision ou de meubles de Chicoutimi. Le Jeune Commerce en profite pour remercier ces marchands de leur collaboration et espère bien que chacun sera satisfait du résultat remporté par ladite exposition.

La somme précitée sera remise officiellement très bientôt au comité Paritaire de la Construction. Le Jeune Commerce se propose bien également de continuer son aide envers le comité paritaire dans l'organisation du conte d'accueil en question.

Vu et entendu

EXCEPTE DANS LA REGION PROCHE de Québec où des vents violents de 60 milles à l'heure ont arraché des toits, endommagé des automobiles et emporté les antennes de télévision, partout dans la province la température est restée de 15 degrés plus élevée qu'en moyenne à cette époque de l'année. La météo laisse entendre que le dégel général que connait actuellement l'est du pays durera encore un jour ou deux. A Montréal, les rues étaient remarquablement nettes hier alors que la température atteignait 40 degrés. A Ste-Anne de la Pérade où la pêche aux petits poissons est florissante, les cabanes installées sur la glace sont menacées de couler à pic. Le dégel a toutefois ses bons côtés. Les cultivateurs peuvent maintenant abreuver généreusement leurs animaux qu'ils avaient mis au rationnement depuis plusieurs semaines, par suite de l'assèchement des puits. Par contre, en forêt, la circulation devenue impraticable, menace d'arrêter toutes les operations forestières.

* * *

CE PRINTEMPS HATIF trompe les uns et les autres. Ainsi, hier après-midi, on pouvait entendre quelques corneilles croassant sur les hauteurs de Chicoutimi, croyant sans doute arrivée la saison nouvelle. Chez la gent écolière, on a commencé à jouer aux billes dans la neige fondante. Il est encore un autre aspect du printemps qui est apparu, c'est ce mauvais trou qui fait maugréer tous les automobilistes qui empruntent le boulevard Lamarche. — Pendant ce temps, la Floride enregistre le plus grand froid de son histoire. Hier, il faisait plus froid à Miami que dans le Maine. Les plages généralement bondées de Canadiens, étaient désertes.

* * *

M. JEAN-PAUL TREMBLAY, propriétaire de La Huche Sans Pareille, projette d'aménager à l'arrière de sa résidence de Saguenayville, une piscine qui ferait mourir d'envie tous les adeptes de la natation. — De plus en plus, le populaire établissement de Wellie Caza devient le rendez-vous des journalistes qui aiment eux aussi les bons fricots dont Wellie a le secret. — Est-ce un effet du hasard, mais en pleine semaine de préparation au mariage, la bijouterie Cyrille Savard offre en montre une scène animée de ce que pouvait être "la grand'demande" du temps de nos aieux. — L'ami Réal Poirier a failli faire du ski toute la semaine. Si seulement la neige n'aurait pas pris congé, elle aussi.

* * *

UN MARI A SA FEMME: "Comment veux-tu que je pense à ton anniversaire quand tu as toujours l'air aussi jeune?" — Les maisons construites au Canada durant les neuf premiers mois de 1955 ne sont pas restées longtemps inoccupées. Durant cette période, la construction de maisons unifamiliales et de duplex, dans les villes, a été de 35 pour cent plus élevée qu'au cours de la période correspondante de 1954, et en dépit de cette hausse, à la fin de septembre, on ne comptait que 1,151 habitations qui étaient inoccupées, au regard de 1,252 en janvier.

Le parlement Nord-Canadien tiendra sa 10e session le 16 janvier prochain à Ottawa

Par H.L. JONES

OTTAWA (PC)—Le Conseil des Territoires du Nord-Ouest, le Parlement du nord canadien qui administre les 16,000 habitants de cette région de 1,304,000 milles carrés, tiendra sa 10e session à Ottawa, le 16 janvier.

On ne croit pas que les réunions soient aussi mouvementées que celles de l'an dernier alors que fut abordé la question des liqueurs alcooliques. Le Conseil avait décidé de permettre l'usage de boisson à ceux des 7,000 Esquimaux qui avaient adopté le mode de vie des Blancs. Les autorités croient que la session ne durera qu'une semaine, cette année, à comparer à deux, l'année dernière.

Les finances

On prévoit que la discussion portera sur les finances. Le débat sera entamé après la présentation du budget 1956-1957 par M. R.G. Robertson, sous-ministre du nord canadien et commissaire des Territoires. Le Conseil est composé de neuf membres dont quatre sont élus et les autres, nommés par le gouvernement fédéral.

L'an dernier, le Conseil a annoncé un déficit de $400,494, les revenus ayant été de $1,227,017 à comparer à des dépenses de $1,627,512. Ce deuxième déficit consécutif avait incité quelques membres à réclamer une nouvelle entente avec le fédéral.

Nouvelle procedure

Au cours de la session, le Conseil adoptera une coutume du Parlement et des diverses Législatures du Canada. Le Conseil recevra du gouverneur général, le t.h. Vincent Massey, une masse sculptée par huit Esquimaux dans une os de baleine, du bois provenant d'un navire échoué et de l'or de Yellowknife.

Il y aura quelques changements dans la procédure. A l'heure actuelle, l'arrivée du président est signalée par un agent de la Gendarmerie royale qui agit en qualité de sergent d'armes. On annonce que la masse sera portée par l'agent qui la placera sous la table du Conseil lorsque ce dernier se formera en comité.

Membres du Conseil

M. Robertson, président du Conseil, ne vote qu'en cas d'égalité.

Les membres du Conseil nommés par le gouvernement sont MM. F.J.G. Cunningham, commissaire-adjoint; C.M. Drury, ancien sous-ministre de la Défense; I.-C. Audette, président de la commission maritime; Jean Boucher, directeur des services techniques du nord canadien, et I.H. Nicholson, commissaire de la Gendarmerie royale à laquelle la police du nord canadien incombe.

Les membres élus sont MM. I.C. Porritt, marchand de Hay River; J.W. Goodall, maitre de poste de Fort Simpson; John Parker, avocat de Yellowknife et Frank Carmichael, trappeur d'Aklavik.

Le Conseil a tenu sa 9e session, l'été dernier, à Fort Smith, dans les Territoires du Nord-Ouest.

Mme Cadieux lance un appel au ravisseur de sa fille

LONDON, Ont. PC) — La mère de Susan Cadieux a demandé hier au ravisseur de sa fille de cinq ans de se livrer aux autorités afin d'empêcher une "tragédie dans un autre foyer".

Mme Gabrielle Cadieux a lancé cet appel après qu'un Libera eut été chanté pour la fillette, dont le corps fut trouvé samedi dans une cour à bois.

Mme Cadieux a dit éprouver de la pitié pour l'inconnu qui a assailli Susan avant de l'abandonner par un froid de 14 degrés qui a causé sa mort. Elle a demandé à quiconque posséderait des renseignements au sujet de la cause de fournir ces informations aux autorités.

"Je crois que si chacun fait sa part la personne responsable pourra être appréhendée plus rapidement et avant que son état ne cause une tragédie dans un autre foyer."

Le corps de Susan fut trouvé à [illegible] de la cour d'église où elle jouait avec ses deux frères avant [illegible] vendredi soir. Une autopsie a révélé qu'elle ait été [illegible]ellement assaillie.

Une leçon

Durant le service religieux à l'église catholique St. Mary, en face de la demeure des Cadieux, le R.P. Wilfrid T. O'Rourke a réclamé des lois plus sévères afin [illegible] les pervertis sexsuels et éliminer les obscénités dans les magazines, les films et à la télévision.

Le R.P. O'Rourke a dit qu'il y a quelque chose de défectueux dans la loi lorsque des "hommes dégénérés comme des chiens furieux peuvent rôder à volonté".

Susan "n'est pas morte en vain, dit-il, parce que sa mort a fait constater à chacun que la perversion sexuelle est à la base [illegible]"

La police continue de rechercher le mystérieux ravisseur de Susan, jour et nuit. Elle a fait appel au public pour lui demander son aide. Les citoyens irrités par le nombre d'assauts sexuels survenus dans la ville depuis un an ont souscrit plus de $1,000 pour donner en récompenses à ceux qui aideront à la capture du ravisseur.

Assemblée de la SSJB à Alma

Alma — Jeudi soir, le 12 janvier, la Société St-Jean-Baptiste d'Alma tiendra une importante assemblée à la salle St-Jean-Baptiste et tous les directeurs sont priés d'y assister. Il y aura présentation et discussion du programme de l'année. Au cours de la même assemblée, chaque directeur présentera un rapport des activités de son département pour 1955.

Jeudi également, l'exécutif du Jeune Commerce d'Alma se réunira à 7 heures, au bureau du Jeune Commerce, à 51 Sacré-Coeur; c'est très important.

Le soir, à 8 heures, à l'hôtel de ville d'Alma, il y aura cours de pratique oratoire. Les membres qui suivent ces cours sont priés de prendre note qu'il ne reste plus que quatre cours avant les éliminatoires locales pour le débat régional du Jeune Commerce.

Dissolution

NEW-YORK (PA) — Le Congrès des Droits Civils, qui a aidé à fournir les cautionnements aux chefs communistes accusés de conspiration en vu de renverser le gouvernement américain, a voté pour sa propre dissolution. Le congrès, inscrit sur la liste des organisations subversives du procureur général des Etats-Unis, a déclaré que "la persécution persistante par les forces réactionnaires du gouvernement" l'a conduit à cette décision.

Aux dames de bonne volonté

La présidente et les membres du comité de la Saint-Vincent de Paul féminine font appel à toutes les dames de bonne volonté qui ont le loisir de tricoter et de la laine à disposer, de bien vouloir tricoter, toujours à l'endroit, des carrés de six pouces. Ces carrés qui peuvent être faits avec de la laine de n'importe quelle couleur, serviront à confectionner des couvertures.

On voudra bien aller porter son travail aux endroits suivants: Gagnon Frère, Lessard sur la côte et Lessard en bas de la côte. Des boîtes seront placées spécialement à cet effet.

Mme Whitton à l'hôpital

OTTAWA (PC) — Le maire d'Ottawa, Mme Charlotte whitton, est entrée à l'hôpital Civique d'Ottawa dimanche soir pour y être radiographiée. Souffrant d'une bronchite depuis une semaine, elle compte reprendre ses fonctions dans quelques jours.

Nouvelles de Chibougamau

Chibougamau (DNC) — Une centaine d'hommes de Chibougamau ont été reçus membres de la Ligue du Sacré-Coeur au cours de la messe du soir, célébrée, vendredi dernier, à 9h. 30, par M. l'abbé Marcel Vinette.

Ce nombre imposant de membres de cette Ligue qui vient de naitre est dû à l'excellent travail des chefs de groupes et du conseil de ce groupement.

o O o

Plus de 800 hommes travaillent actuellement dans les nouvelles mines à Chibougamau. En effet, les mines Jaculet, Royren et Copper Cliff ont connu un développement considérable depuis trois ans alors que tout était néant à ces endroits.

Il en est de même pour les mines Baiitimon Roy, New Jaculet et Catherin dont les parts ont monté sensiblement depuis quelque temps.

o O o

La maison Leclerc Meubles de St-Félicien ouvrira prochainement une succursale à Chibougamau. Le nouvel immeuble sera situé sur la rue commerciale en face du théâtre.

Le même édifice abritera le bureau de poste dont l'ouverture s'effectuera vers la fin du mois courant.

o O o

Les résidents de Chibougamau ont été privés du service d'aqueduc au cours du Jour de l'An par suite de réparation de la pompe à eau.

Toutefois, durant ces réparations, on a signalé aucun incendie. Cependant dans la nuit de Noël, la maison de "Paul Cleaner" a été entièrement détruite par les flammes.

o O o

La ville de Chibougamau jouit maintenant de l'éclairage des rues Le courant a été renforcé considérablement de sorte que les appareils électriques peuvent être employés sans crainte d'endommager le moteur.

o O o

Des modifications viennent d'être effectuées à l'hôtel Obalski a Chibougamau. Cet établissement compte présentement 35 tables dans son grill.

Une résolution a été adoptée concernant la présence d'orchestre dans les grills. Dorénavant, la musique d'orchestre y sera interdite.

o O o

Le nouveau marché de Chibougamau ouvrira ses portes le 10 février prochain. Cet établissement sera des plus modernes. La bâtisse mesure 110 pieds de longueur sur 55 de largeur.

Huit réfrigérateurs conserveront les fruits,, les légumes et les viandes. Ce commerce est la propriété de M. J.-G. Lamontagne.

o O o

Une nouvelle buanderie vient d'ouvrir ses portes à Chibougamau. Cet établissement a été conçu suivant des plans des plus modernes. C'est le deuxième commerce du genre dans cette région.

Funérailles de quatre victimes

VALOIS (PC) — Un service funèbre collectif se tiendra ici jeudi pour les quatre victimes d'un incendie qui a éclaté, lundi, en cette petite ville sise à 10 milles à l'ouest de Montréal.

Ces victimes sont M. John A. McClelland, 78 ans, autrefois membre exécutif de la Commission nationale du Travail, son gendre, M. Richard Hunter, 37 ans, et ses deux petits-enfants, John Brian Hunter et Arleen Hunter, âgés respectivement de 8 ans et de 4 ans.

Mme Hunter, 33 ans, seule survivante de la famille, a échappé à la mort en sautant du deuxième étage à travers une fenêtre, après qu'elle eut failli à la tâche de réveiller sa famille. Elle souffre de profondes brûlures et coupures.

M. McCelland, ancien vice-président de l'Association internationale des Machinistes, avait été créé officier de l'Ordre de l'Empire britannique pour son oeuvre à la Commission du Travail.

Les pompiers, après enquête sur ce tragique incendie, estiment que les flammes ont pris naissance soit d'une fournaise surchauffée, soit d'une chaufferette électrique.

Empoisonnées ?

TAIPEH (PA)—Deux personnes sont mortes et 48 autres sont dans un état critique à la suite d'une noce dans le centre de Formose, annonce aujourd'hui le Central Daily News. La nouvelle dit qu'elles se sont probablement empoisonnées en mangeant la viande d'un boeuf — cadeau traditionnel de l'époux à sa femme.

Effondrement

VALLEYFIELD (PC) — Trois des cinq étages d'un pavillon en voie de construction se sont effondrées hier, blessant un ouvrier. Les dommages s'élèvent à plusieurs milliers de dollars. Le pavillon devait abriter les classes additionnelles de l'Ecole normale de Valleyfield.

Avant de prendre un laxatif lisez ceci!

Ex-Lax est très efficace—mais son action est douce. Il agit sans affaiblir et sans créer de malaise. Après l'avoir employé, vous ne serez aucunement incommodé.
— il n'est pas trop fort!

Ex-Lax peut être pris en toute confiance. Il goûte le chocolat fin et produit invariablement l'effet désiré.
— il n'est pas trop doux!

Ex-Lax ignore les extrêmes. Il agit sans violence — mais avec efficacité. En d'autres mots, Ex-Lax tient
— le juste milieu!

EX-LAX
Le laxatif chocolaté
Seulement 15¢ et 35¢

Quoi de plus simple?...*



MOLSON'S ALE EXPORT ALE

(1) Le matelot voit venir un navire et avertit le capitaine (2) qui envoie le perroquet (3) porter un message au timonier (4) qui, en signalant au navire d'arrêter, tire la corde (5) et hisse le pavillon. Les deux équipages crient en choeur:

"UNE MOL POUR MOI"

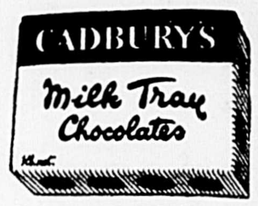
*Un moyen plus simple: téléphonez à l'épicier du coin ou faites signe au serveur.

LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT



Vente D'anniversaire

CELEBREZ-VOUS UN 39e ANNIVERSAIRE EN JANVIER DE CETTE ANNEE! Anniversaire de naissance, de mariage ou autre? STEINBERG VOUS RESERVE UN CADEAU!



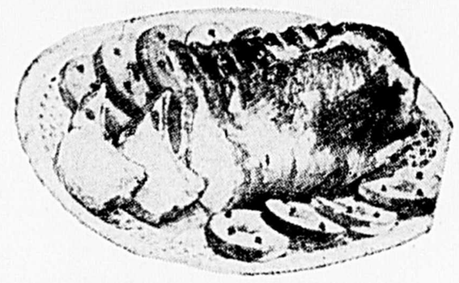
Si, comme nous, le mois de janvier 1917 signifie quelque chose dans votre vie, dites-le au gérant de votre marché Steinberg. Il prendra vos noms et adresse et vous fera parvenir une lettre donnant droit à une magnifique boite de CHOCOLATS MILK TRAY DE CADBURY gratuite. Apportez une preuve suffisante (baptistère, etc.) de votre anniversaire et vous recevrez ce cadeau.

(L'offre se termine le 31 janvier 1956)

DANS LES LONGES, MAIGRE, A BAS PRIX

ROTI DE PORC

BOUT DES COTES — LB 35¢ BOUT DU FILET — LB 45¢



Cotelettes de porc BAS PRIX — LB 59¢

FRANKFURTS HYGRADE PAQUET 1 LB 35¢

FOIE DE PORC lb 29¢

DANS L'EPAULE
ROTI DE PORC lb 33¢

MARQUE BOOTH
FISHSTICKS 3 CONGELES PAQUETS 10 OZ $1.00

STEINBERG BAT LA MARCHE EN AUBAINES!

Aubaines en fruits et légumes

CAFE CREAM-O

INSTANTANE Epargnez 4¢ (Prix ord. 55¢) Pot 2 oz 51¢

100% pur et solubre Epargnez 8¢ (Prix ord. $1.33) Pot 5 oz $1.25

ORCHARD KING — SURCHOIX (20 OZ 29¢)

Cocktail de fruits BTE 28 OZ 37¢

EPARGNEZ 8¢ — AYLMER, AVEC PECTINE

Confiture aux fraises (ORD. 47¢) POT 24 OZ 39¢



UNE AUBAINE — EPARGNEZ 10¢

SACS DE THE PAGODA

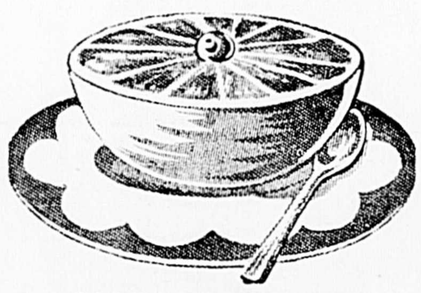
PAGODA — UN MELANGE ORANGE PEKOE DE CEYLAN BOITE DE 60 SACS POUR 57¢

UNE AUTRE AUBAINE!

HARICOTS JAUNES COUPES

BOITE 20 OZ — DE CHOIX 7 btes $1.00

PAMPLEMOUSSES



JUTEUX, DE FLORIDE

SANS PEPINS, GROSSEUR 96

10 POUR SEUL. 39¢

Dans des sacs de polythène

CHOUX-FLEURS BLANCS, SNOW-WHITE IMPORTES — CHACUN 23¢

CELERI DE LA FLORIDE PASCAL — GROSSEUR 48 2 PIEDS AU PAQUET 15¢

CHOU
VERT, NOUVEAU
Se sert de mille façons Appétissante — LB 7¢

LAITUE
ICEBERG DE CALIFORNIE
GROSSEUR 24 2 POMMES POUR 25¢

Les prix sont sujets à fluctuer

Les tomates prennent la vedette!

MARQUE HUNT'S — FAIT AU CANADA

CATSUP aux TOMATES 2 BOUTEILLES 13 OZ 37¢

MARQUE BANQUET

JUS de TOMATES QUALITE SURCHOIX 3 BTES 20 OZ 35¢

MARQUE AYLMER
Soupe aux tomates
Prix ord. 2 pour 25¢ — Epargnez 4¢
BAS PRIX 2 BOITES 10 OZ 21¢

MARQUE BIJOU
TOMATES
EN CONSERVE — STANDARD
6 BTES 28 OZ $1.00

ATTENTION – Echangez le bon de $1.00 posté chez vous cette semaine!

Steinberg's
LIMITÉE, CHICOUTIMI-ARVIDA

CHICOUTIMI
rue Racine

ARVIDA
carré Davis

ACCUMULEZ LES BONS DE PARTAGE DES PROFITS DE STEINBERG! EPARGNEZ!

Vous pouvez acheter un bon pour seulement 5¢ avec tout achat de 50¢. Ces bons sont valides pour une foule de primes à des prix d'aubaines. Voyez notre étalage!

NOS REPRESENTANTS
Gérant du tirage: Jean-Marie L'Heureux — Tél.: Bureau: 4-4474 - Rés.: 4-5074
CHICOUTIMI : — Tel.: 4-4474 — 316 rue Labrecque
JONQUIERE-KENOGAMI : Yves Villeneuve — tél. 2-5691, — 73 St-Pascal
ARVIDA : Georges Falaise — Tél.: 8-5714 — 129 Régina
ALMA, BAGOTVILLE, PORT-ALFRED : Jos.-Edouard Dufour — Tél.: 4-8714

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

CHICOUTIMI, MERCREDI, 11 JANVIER 1956

NOTRE REDACTION
CHICOUTIMI : (bureau: 4-4474 Chef des nouvelles: 4-2661)
JONQUIERE-KENOGAMI : Thomas Duhaime — 38, Louis-Hébert Tél.: 2-2424
ALMA : Paul Tremblay — 81, rue du Sacré-Coeur — Tél.: 2-2282
ARVIDA : Georges Falaise — 129 Régina — Tél.: 8-5714
BAGOTVILLE-PORT-ALFRED : Clermont Carrier — 216, 2e rue Tél.: 425-J
ST-FELICIEN: Rolande Potvin.

Plus de cinéma pour Grace Kelly



Le prince Rainier III de Monaco et sa fiancée, l'étoile de cinéma, Grace Kelly, apparaissent ici à un dîner donné en leur honneur à New-York, peu après l'annonce de leur mariage prochain. Le couple vivra à Monaco, un territoire qui doit revenir à la France si la famille royale ne connaît pas d'héritier. Pour Grace Kelly qui est la fille d'un millionnaire de Philadelphie, ce mariage signifie probablement la fin de sa carrière cinématographique. (CPC).

Bonne humeur, tristesse, dignité et embarras soulignent les cérémonies d'ouverture de la session à Ottawa

OTTAWA (PC) — C'est sous le signe de la traditionnelle dignité, de la tristesse, de l'embarras et de la bonne humeur que la troisième session du 22e Parlement s'est ouverte.

Il était en effet très embarassant pour un constable de la Gendarmerie royale de tomber en bas de son cheval au moment même où le gouverneur général passait en revue la garde d'honneur à son arrivée sur la colline parlementaire.

Il faut surtout s'en prendre au cheval qui s'est brusquement cabré, entraînant la chute de son cavalier et de sa carabine. Le constable s'est relevé, a repris son cheval qui voulait apparemment s'en aller, l'a enfourché et a repris sa place parmi les 23 autres gendarmes.

C'est aussi dans un climat de dignité que la session a débuté par le discours du trône dont . Vincent Massey a donné lecture dans l'enceinte du Sénat. Il portait le traditionnel chapeau à plume et la cape; ses aides-de-camp et les trois chefs d'état-major, en uniformes d'apparats, se trouvaient derrière lui.

L'embarras

Les députés n'ont pu réprimer un large sourire lorsque le premier ministre, . St-Laurent, et le chef de l'Opposition, M. George Drew, ont présenté à la Chambre les nouveaux députés élus.

Ainsi, le chef du gouvernement a présenté M. Frank Power comme le nouveau député libéral de Québec-Ouest. Plusieurs parlementaires ont alors chuchoté "sud...sud!" Le premier ministre s'est arrêté, puis s'est empressé de corriger: "Québec-Sud."

M. Drew a présenté en français M. J. C. Van Horne, le nouveau député progressiste-conservateur de Restigouche-Madawaska. Mais, au milieu de son discours, il s'est interrompu pour aller chercher au fond de sa poche le texte qu'il avait préparé et dont il a donné lecture. De partout, on a entendu: "Très bien! Très bien!"

La tristesse

Quelques minutes plus tard, c'est sous le signe de la tristesse que MM. St-Laurent, Drew, Coldwell et E. G. Hansell, leader intérimaire du Crédit social, ont évoqué la mémoire de feu Alcide Côté.

Vers 2 h. 30 les tribunes du public étaient déjà remplies, et les députés, d'un côté à l'autre du parquet, se serraient la main. Il a fallu évacuer les tribunes pour permettre aux députés de réciter la prière traditionnelle, le règlement interdisant au public d'être présent à ce moment-là.

Il faisait beau et doux à Ottawa hier. Aux portes du Parlement, une foule d'environ mille personnes s'était rassemblée.

La principale cérémonie a été télévisée par Radio-Canada pour la deuxième année consécutive.

Suivant la tradition, le major C.R. Lemieux, gentilhomme à la verge noire, a invité les députés de la Chambre basse à passer dans la Chambre haute pour y entendre le discours du trône.

Nouvelles figures aux Communes

OTTAWA (PC) — La Chambre des communes comprend six nouveaux députés, quatre libéraux et deux progressistes-conservateurs. Ils assistaient à l'ouverture de la session.

Ce sont M. Jean-Paul St-Laurent, 43 ans, fils du premier ministre, député de Témiscouata, élu le 26 septembre; M. Frank Power, élu le même jour député libéral de Québec-Sud; M. Ovide Laflamme, élu également le même jour député libéral de Bellechasse; M. J.-Armand Ménard, élu le 19 décembre député libéral de St-Jean-Iberville-Napierville; M. J. C. Van Horne, élu le 26 septembre député conservateur de Restigouche-Madawaska et M. Charles E. Rea, élu le 24 octobre député conservateur de Toronto-Spadina.

Les quatre nouveaux députés libéraux ont été présentés aux autres membres de la Chambre par le premier ministre et les deux nouveaux députés conservateurs par le chef de l'Opposition, M. Drew.

Le premier ministre n'a pas caché la joie qu'il ressentait en présentant son fils.

Pour aider le cabotage en eaux canadiennes

OTTAWA (PC) — Si les navires de la Grande-Bretagne continuent, sans entraves, à pouvoir faire du commerce entre un port du Canada et un autre port canadien, en concurrence avec les navires canadiens, il faudra peut-être réduire considérablement la construction de navires dans notre pays, a-t-on déclaré mardi devant la Commission royale d'enquête sur le cabotage.

L'association canadienne des constructeurs de navires a présenté un mémoire à ce sujet. Parlant au nom de cet organisme, l'économiste torontois Gilbert Jackson a précisé qu'il serait difficile aux navires canadiens de lutter commercialement contre les navires britanniques dans les eaux canadiennes après l'ouverture du canal du St-Laurent.

Les raisons, dit-il, sont les suivantes: le coût des navires, au Royaume-Uni, est extrêmement bas et les salaires payés dans les chantiers maritimes canadiens sont presque trois fois plus élevés que ceux qui sont payés dans les chantiers maritimes britanniques.

M. Jackson a ensuite déclaré que les chantiers maritimes sont nécessaires à la défense d'un pays et que toute politique de nature à nuire à la construction de navires est par le fait même dangereuse.

Salaire égal à travail égal

OTTAWA (PC) — Le gouvernement s'est prononcé hier en faveur d'une politique qu'il a combattue à deux reprises dans le passé: celle qui accorde aux femmes un salaire égal à celui des hommes pour un travail égal.

En effet, le discours du Trône, lu à l'inauguration de la session fédérale, annonce que le ministère demandera au Parlement de proclamer la parité du salaire des hommes et des femmes pour travail analogue. Toutefois, il ne s'agit, en l'occurrence, que des femmes travaillant pour des industries qui relèvent de la compétence fédérale. Quelque 73,000 femmes embauchées par ces industries sont directement touchées. Quelques 60,000 autres, employées du service civil, reçoivent déjà un salaire égal à celui des hommes pour un travail analogue.

Les quelque 73,000 femmes qui bénéficieront de la nouvelle politique du gouvernement forment environ un huitième de la main-d'oeuvre féminine embauchée par les diverses industries canadiennes. On estime en effet à 600,000 le nombre des femmes travaillant dans les industries à travers le pays.

Législations semblables ailleurs

Des législations semblables à celle qu'annonce le discours du Trône ont déjà été adoptées par les gouvernements de l'Ontario, de la Saskatchewan et de la Colombie-Britannique. C'est donc dire que les 60,000 femmes du service civil fédéral qui reçoivent déjà un traitement semblable à celui des hommes ne sont pas les seules à bénéficier actuellement de la politique que le gouvernement d'Ottawa veut mettre en vigueur dans toutes les industries relevant de sa compétence.

Les industries que touche la décision ministérielle sont celles des chemins de fer, des communications, du transport maritime et des autres services interprovinciaux.

Menon demande l'interdiction

NATIONS UNIES (PA) — M. Krishna Menon a invité le gouvernement des Etats-Unis à renoncer au projet d'une nouvelle série d'expériences thermonucléaires dans le Pacifique. Le chef de délégation indienne a lancé un appel à Washington et à Moscou en faveur de l'interdiction des explosions expérimentales par suite d'un accord mutuel.

"Qu'entendez-vous démontrer?" Telle est la question qu'a posée le diplomate de la Nouvelle-Delhi comme on lui demandait de commenter la nouvelle selon laquelle les Etats-Unis s'apprêtent à poursuivre des essais avec la bombe à hydrogène. Il a donné une interview dans sa chambre d'hôtel peu avant son départ pour Londres et la Nouvelle-Delhi. Il souffre d'une attaque d'appendicite, mais peut néanmoins entreprendre le voyage sans danger.

"Vous en savez assez pour détruire le monde, a poursuivi M. Menon en souriant. Les deux côtés disposent d'une puissance destructive suffisante pour anéantir la planète. Veulent-ils détruire une autre planète? Il n'y a pas de fin à la puissance lorsqu'elle a pour objectif la destruction!"

"Dans l'intérêt de l'humanité, les Etats-Unis et la Russie devraient s'entendre pour mettre immédiatement fin à ces essais."

A Formose

Conseiller du premier ministre Nehru en matière de politique étrangère, M. Menon n'a pas caché son inquiétude au sujet de la reprise des duels d'artillerie dans le détroit de Formose.

Il a demandé aux Américains et aux Chinois communistes de s'efforcer de rétablir la paix en Extrême-Orient. Rappelant que des entretiens sino-américains se poursuivent à Genève à l'échelon des ambassadeurs, M. Menon s'est dit d'avis que des personnalités plus importantes devraient intervenir dans cette conférence.

Inhumation

SAINT-MICHEL (PC) — La dépouille mortelle de Mme Eugénie Roy, âgée de 90 ans, dont sept fils et quatre filles sont dans les ordres religieux, a été inhumée hier dans le caveau de la famille à St-Michel-de-Bellechasse. Le requiem a été chanté par l'archevêque de Québec, Mgr Roy.

Les inondations dans les Maritimes laissent déjà plus de 700 sans-logis

HALIFAX (PC) — La rivière Lahave s'est finalement déversée hier soir pardessus la digue Sherbrooke et la crainte de voir celle-ci céder n'est plus aussi forte qu'au début. Les eaux se sont d'elles-mêmes frayées un canal d'évitement dans le sol et aussitôt la pression qu'elles exerçaient sur les parois de la digue a baissé.

S'il advient cependant qu'elle cède, les autorités s'attendent à voir emporter dans le roulis une dizaine de ponts et plusieurs moulins et à voir inonder toute la région dans un rayon de dix milles.

Dans d'autres régions de la Nouvelle-Ecosse, le dégel a poursuivi ses ravages. A Bedford, près de Halifax, la rivière Sackville a débordé et inondé de vastes superficies de terres basses. Entre Truro et Halifax, 200 pieds de routes ont été emportés. Ailleurs, les chemins sont couverts de six pieds d'eau. On ne circule plus dans presque tout le centre de la province.

La rivière Lahave de son côté sème la dévastation sur son parcours. Elle s'étend présentement sur une largeur de trois-quarts de mille et les gens de la région ont été avertis de s'apprêter à évacuer.

Aucun répit

Déjà, le nombre de sans-logis dépassait largement les 700 dans tous les secteurs, au milieu de la journée.

Les météorologues ont laissé prévoir peu de répit. La Nouvelle-Ecosse doit connaître aujourd'hui une température des plus douces.

La situation est à peu près la même dans l'Ile-du-Prince-Edouard ainsi qu'au Nouveau-Brunswick. Des milliers de poteaux sont tombés sous l'assaut de la glace, des eaux et des vents violents. Le maire de Shediac, N.-B., M. J.-E. Le Blanc, évalue à $1 million les dégâts des inondations dans la région. La Commission hydroélectrique du Nouveau-Brunswick pour sa part a subi jusqu'ici des pertes de $300,000. Les équipes d'entretien sont sur les dents mais il faudra, croient les autorités des mois avant que tout soit rentré dans l'ordre.

Seule victime

La Nouvelle-Ecosse n'attribue encore qu'une seule mort à la tempête, celle d'un automobiliste dont la voiture a quitté la route, entre Bedford et Darmouth, alors qu'il pleuvait à verse.

Par contre certaines régions de la province ont rapporté amélioration. Sur la côte est, la rivière St. Mary's a réintégré son lit et L'Ile-du-Prince-Edouard n'a pu faire connaître l'étendue des dommages qu'elle a subis, dû au mauvais état des communications.

L'Ile-du-Cap-Breton a échappé pour sa part à la majeure partie de ces ennuis, bien qu'il s'y soit produit un considérable éboulis.

Pas d'union chez les socialistes



M. Guy Mollet, à gauche, leader des socialistes français du centre et l'ex-premier ministre Pierre Mendès-France, chef du parti socialiste, ont décidé après une conférence assez longue de ne pas unir leurs efforts en vue de prendre la tête du gouvernement. Cette mesure, croient-ils, ne feraient qu'augmenter la confusion qui règne déjà à l'Assemblée nationale. (CPC).

En épluchant le Discours du Trône

Mesures qui accroîtront le bien-être des Canadiens

OTTAWA (PC)—Au cours de la session qui s'est ouverte hier, le gouvernement fédéral se propose de favoriser le réaménagement des vieux quartiers urbains, de faciliter par des prêts plus généreux l'amélioration des habitations et d'aider les cultivateurs dont les récoltes trop abondantes posent des problèmes d'entreposage.

Lu par le gouverneur général Vincent Massey à l'ouverture de la 3e session du 22e Parlement, le discours du trône fait état des mesures qui l'Administration centrale entend prendre pour promouvoir l'agriculture et la construction domiciliaire.

Le gouvernement projette également de présenter un bill destiné à assurer aux femmes un salaire égal à celui que touchent les hommes, pour un travail de valeur égale dans les industries relevant de la juridiction fédérale.

Des projets du gouvernement, plusieurs avaient été annoncés auparavant.

L'habitation

Tout indique que le gouvernement proposera une modification à la Loi sur l'Habitation visant à augmenter de $2,500 à $4,000 environ le montant des prêts disponibles à l'amélioration des habitations.

Le Discours indique également que la Loi sur l'Habitation sera amendée afin de favoriser le réaménagement des vieux quartiers et "d'en tirer le meilleur parti possible". On croit savoir qu'en vertu de l'amendement projeté, les municipalités intéressées pourront bénéficier de l'assistance fédérale pour supprimer des zones de taudis et les remplacer par des quartiers commerciaux. Jusqu'ici, l'assistance n'était accordée que si les quartiers démolis étaient remplacés par des centres domiciliaires.

Le gouvernement a annoncé qu'il augmentera le maximum des prêts que consent la Commission canadienne du blé, mais n'a pas précisé dans quelle proportion.

Le Discours du trône reconnaît que certains secteurs de l'économie n'ont pas bénéficié pleinement de l'accroissement du bien-être matériel.

Les cultivateurs

"Le manque d'espace dans les élévateurs a, dans une certaine mesure, empêché les producteurs de livrer leurs céréales aussi tôt qu'à l'ordinaire au cours de l'année de vente. Afin de fournir une source immédiate d'argent liquide, là où il pourrait être nécessaire, les ministres vous demanderont d'autoriser la garantie de prêts bancaires consentis aux producteurs et gagés sur leurs céréales."

Toujours au chapitre de l'agriculture, le gouvernement déposera un projet de loi qui lui permettra d'acquitter les frais d'entreposage et d'intérêts, à compter du 1er août 1955, l'écard des quantités de blé que la Commission canadienne du blé détient en sus de ses reports normaux. Grâce à cette disposition, le montant versé aux producteurs ne sera pas diminué en raison des frais attribuables à des reports anormaux. Les frais de l'entreposage seraient d'environ $30,000,000 par année.

Le bill concernant le salaire des femmes touchent environ 73,000 Canadiennes qui travaillent dans les industries ferroviaires, les communications, les messageries et les entreprises interprovinciales relevant de la juridiction fédérale.

Le Discours ne définit pas les termes de l'accord fiscal que l'Administration fédérale vient de proposer aux provinces.

Le pipeline

Le gouvernement confirme qu'un projet de loi sera déposé en vue de la création d'une société de la Couronne, conjointement assurée par l'Administration centrale et l'Ontario, pour réaliser la construction d'un tronçon du pipeline de gaz naturel dans l'Ontario septentrional. Ce tronçon coûtera environ $118,000,000 et l'ensemble du projet, exécuté par une société privée, est évalué à plus de $350,000,000.

Le Discours mentionne également l'aide aux sans-travail au titre d'une loi que les parlementaires seront invités à voter. On sait que l'accord fédéral-provincial en cette matière prévoit qu'Ottawa paiera la moitié du coût des secours aux chômeurs lorsque le nombre des sans-emploi dépassera .45 de la population d'une province.

Innocent XI

CITE DU VATICAN (PA) — Un décret reconnaissant au pape Innocent XI des vertus héroïques a été lu hier en présence du pape Pie XII et des hauts dignitaires dt l'Eglise.

Révolte au Paraguay?

ASSOMPTION (Reuters) — Le président Alfredo Stroessner du Paraguay était à son bureau hier malgré les rumeurs selon lesquelles il avait été arrêté.

Dans les milieux gouvernementaux, on a qualifié ces rapports de "ridicules". Néanmoins, tous les édifices publics étaient gardés par un nombre accrue de militaires.

Le mois dernier, on avait tenté vainement de renverser le gouvernement.

Le président Stroessner a adopté il y a quelque temps une politique draconienne contre les fonctionnaires et policiers jugés sympathiques à Juan Peron et à Epifanio Mendez Fleitas. Ce dernier tenta un coup d'Etat contre Stroessner après avoir été congédié comme président de la Banque centrale du Paraguay.

Incendie

MONTREAL (PC)—Un incendie a complètement rasé l'immeuble qui abritait le Lakeshore Golf and Country Club de Lachine, en banlieue de Montréal. Le gérant de l'établissement évalue les dommages à $150,000. Personne n'a cependant été blessé.

La police recherche activement le ravisseur de Suzan Cadieux

LONDON (PC)—La police n'a jusqu'ici recueilli que quelques maigres indices dans le cas de Susan Cadieux, une fillette de cinq ans qu'un inconnu a violée et laissée sans vie dans le secteur nord de London, en Ontario.

La découverte du corps renversé sur une voie ferroviaire d'évitement remonte à cinq jours. Une autopsie a établi que l'enfant avait été violée.

Ses deux frères, Pat, 9 ans et Mike, 10 ans, jouaient avec Susan vendredi soir lorsqu'un individu s'est approché d'eux et s'est emparé de la fillette. Ils sont les seuls à avoir vu le ravisseur. C'est pourquoi, toute la journée d'hier, la police les a promenés par les rues de la ville dans une auto de patrouille, dans l'espoir qu'ils le repèrent.

Les récompenses offertes aux informateurs s'élèvent présentement à $2,000. Depuis lundi, pas moins de 500 personnes ont téléphoné ou se sont présentées elles-mêmes à la police, désireuses de contribuer à la capture du démént.

Si mince fut-il, la police ne néglige aucun indice et celui-ci l'intéresse particulièremet. Durant les funérailles de Susan, une femme a éclaté en pleurs et est précipitamment sortie lorsque l'officiant a fait allusion, du haut de la chaire, aux déviés sexuels.

Appel mystérieux

Elle se demande s'il y a corrélation entre cet incident et l'appel téléphonique reçu samedi chez les Cadieux, quelques minutes à peine avant la découverte de son corps. Une voix féminine avait sangloté dans le cornet téléphonique: "Je devrais peut-être appeler la police et l'informer. . . ." Mais on avait aussitôt raccroché.

Des experts ont examiné les vêtements de l'enfant et y ont relevé des traces de suie. Mais la cour où fut trouvé son cadavre était pleine de poussière de charbon.

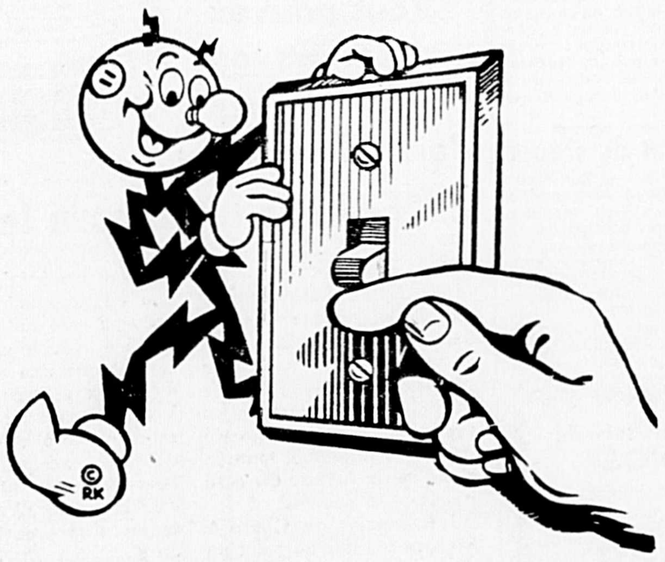
La police a interrogé jusqu'ici une trentaine de suspects mais les a tous relâchés. Cependant par la voix du Council of Women de London, les mères de famille de la ville ont réclamé l'incarcération des psychopathes sexuels et leur traitement.

JEUNE FILLE DEMANDEE

Ayant expérience de la COMPTABILITE. S'adresser à Casier Postal 218, Dept "D", Le Progrès du Saguenay, Chicoutimi.

Multiplier les Interrupteurs

c'est offrir plus de protection



Faites-en installer aux endroits les plus pratiques dans votre maison, votre cave ou votre garage. Vous épargnerez du temps et éviterez ainsi de nombreux accidents.

LA COMPAGNIE ELECTRIQUE du SAGUENAY

Devant l'essor considérable que prend une entreprise de chez-nous...

La direction vient de décider d'agrandir les cadres de son personnel. Il en résulte que plusieurs positions sont maintenant ouvertes. A noter que les applications provenant des ouvriers dernièrement congédiés de l'Alcan seront l'objet d'une attention spéciale.

Cette entreprise demande donc pour remplir de nouveaux postes:

1 contremaître — 1 homme de service

1 chauffeur de camion

bilingue, pour transport longue distance.

1 commis - 1 vendeur - 1 gérant de crédit

1 gérant - 1 sténographe bilingue

1 gardien de nuit

Expérience requise et références exigées.

Communiquez par téléphone à

4-4464 ou 4-5462

ou encore écrire à

Casier Postal 217, Chicoutimi

VOYAGEUR DEMANDE

Pour couvrir Chicoutimi et Lac-St-Jean. Jeune homme de 22 à 35 ans, avec expérience si possible dans ligne épicerie-Restaurant Références seraient appréciés en mentionnant le degré d'instruction.

Ecrire à: Casier Postal 218, Dépt. "C", Le Progrès du Saguenay, Chicoutimi.

Aux théâtres de Chicoutimi

THÉÂTRE **CAPITOLE** CHICOUTIMI Tél.: 4-5071

AUJOURD'HUI
Programme double français:
Séducteur Chanteur Charmeur
GEORGES GUÉTARY dans EASTMANCOLOR BARON TZIGANE
— aussi —
AFFAIRE TROUBLANTE
version française: avec GENE TIERNEY et LEO GENN
Nouvelles d'Actualité

THÉÂTRE **IMPÉRIAL** CHICOUTIMI Tél.: 4-5469

AUJOURD'HUI A VENDREDI
THE OUTLAW GIRL
avec SILVANA MANGANO
— aussi —
L'ANGE DES MAUDITS
avec MARLENE DIETRICH et ARTHUR KENNEDY
Sujet court

THÉÂTRE **CARTIER** CHICOUTIMI Tél.: 4-3138

AUJOURD'HUI JEUDI — VENDREDI
Programme double:
FACE A L'ORAGE
version française de: "I Want You"
avec DANA ANDREWS et DOROTHY McGUIRE
(100 minutes) 1h. p.m., 4h. 25 p.m., 7h.50 p.m.
— aussi —
Grand spécial Superscope
TENNESSEE PARTNER
en couleurs
avec JOHN PAYNE et RHONDA FLEMING
(87 minutes) 3h. p.m., 6h. 25 p.m., 9h. 50 p.m.
Nouvelles d'Actualité

FONDÉ EN 1887

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

ÉGLISE FAMILLE PATRIE

JOURNAL QUOTIDIEN INDÉPENDANT, AU SERVICE DES INTÉRÊTS RELIGIEUX, ÉCONOMIQUES, ET SOCIAUX DE LA RÉGION DU SAGUENAY ET DU LAC-ST-JEAN

PUBLIÉ À CHICOUTIMI PAR L'IMPRIMERIE DU SAGUENAY LIMITÉE
518 AVENUE LABRECQUE
TÉLÉPHONE 4-4474 LÉOPOLD TREMBLAY GÉRANT GÉNÉRAL

MEMBRE DE L'A.B.C. ET DE LA C.D.N.P.A.

La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi pour l'impression de toutes depêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'agence Reuters ainsi que de toutes informations locales que Le Progrès du Saguenay publie. Tous droits de reproduire des dépêches, particulièrement du Progrès du Saguenay sont également reservés.

Autorisé comme envoi postal de deuxieme classe (Ministère des Postes Ottawa)
UN AN, 6 MOIS, 3 MOIS
Livraison par camelots : $13.00 $6.50 $3.25 $0.25 par sem.
Livraison par la poste : $ 7.50 $4.00 $2.25 $1.00 par mois
" aux Etats-Unis : $10.00 $5.00
Autres pays étrangers : $13.00

CHICOUTIMI, MERCREDI, 11 JANVIER 1956

Message de Noël de Sa Sainteté Pie XII

La joie intime de Noel

Tout prêt à accueillir la tendresse et la joie que la Naissance du Rédempteur répandra encore une fois dans les coeurs des croyants, Nous désirons vous exprimer, chers fils et filles de la chrétienté, ainsi qu'à tous les hommes indistinctement, nos voeux paternels, puisant le sujet de Notre discours comme les années passées, dans l'inépuisable mystère de lumière et de grâce qui durant la sainte Nuit de Bethléem fit resplendir autour de la crèche du Divin Enfant une lumière dont l'éclat ne s'éteindra jamais, tant que résonneront sur la terre les pas douloureux de ceux qui cherchent parmi les épines le sentier de la vraie vie.

Combien Nous voudrions que tous les hommes, dispersés sur les continents, dans les villes, les bourgs, les vallées, les déserts, les steppes, les étendues glacées, sur les mers, sur le globe tout entier, écoutent de nouveau, comme adressée à chacun d'eux en particulier, la voix de l'Ange annonçant le mystère de la grandeur divine et de l'amour infini, qui mit le terme à un passé de ténèbres et de condamnation pour inaugurer le règne de la vérité et du salut ! "Ne craignez pas, car voici que je vous annonce une grande joie, qui sera celle de tout le peuple: aujourd'hui, dans la cité de David, un Sauveur vous est né, qui est le Christ Seigneur" (Luc, 2, 10-11).

Nous voudrions que, à l'égal des simples bergers qui accueillirent les premiers dans une adoration silencieuse le message de salut, les hommes d'aujourd'hui fussent subjugués et saisis du même étonnement qui étouffe toute parole humaine et incline l'esprit à la même adoration quand une majesté sublime se révèle à leurs yeux: celle de Dieu incarné.

I. Attitude de l'homme moderne en face de Noël

a) Les admirateurs de la puissance humaine extérieure.

On peut cependant se demander avec inquiétude si l'homme moderne est encore disposé à se laisser impressionner par une telle grandeur surnaturelle et pénétrer par la joie intime qui s'en dégage: cet homme, comme convaincu que sa puissance s'est accrue, enclin à mesurer sa propre stature d'après la force de ses instruments, de ses organisations, de ses armes, de la précision de ses calculs, du nombre de ses produits ,de la distance à laquelle peuvent atteindre sa parole, son regard, son influence; cet homme qui parle désormais avec orgueil d'un âge de bien-être facile, comme si cela était à portée de sa main; qui ose tout, comme s'il était sûr de soi et de son avenir, poussé qu'il est par une hardiesse incoërcible à arracher à la nature son dernier secret, à en plier les forces à sa volonté, désireux de pénétrer par sa présence physique elle-même jusque dans les espaces interplanétaires.

En vérité, l'homme moderne, précisément parce qu'il est en possession de tout ce que l'esprit et le travail humain ont produit dans le cours des temps, devrait reconnaître encore mieux la distance infinie qui sépare son oeuvre immédiate de celle du Dieu sans limites.

Mais la réalité est bien différente, car les fausses ou étroites visions du monde et de la vie acceptées par les hommes modernes non seulement les empêchent de tirer des oeuvres de Dieu, et en particulier de l'Incarnation du Verbe, un sentiment d'admiration et de joie, mais elles leur enlèvent encore la faculté d'en reconnaitre l'indispensable fondement, celui qui donne consistance et harmonie aux oeuvres humaines. Beaucoup en effet se laissent en quelque sorte éblouir par la splendeur limitée qui se dégage de celles-ci, sourds à l'appel secret qui invite à en chercher la source et le couronnement en dehors et au dessus du monde de la science et de la technique.

A la ressemblance des constructeurs de la tour de Babel, ils rêvent d'une inconsistante "divinisation de l'homme", bonne et suffisante pour toute exigence de la vie physique et spirituelle. L'Incarnation de Dieu et son "habitation parmi nous" (cfr. Jean, 1, 14).

Noël n'a pour eux d'autre contenu et d'autre langage que ceux qu'un berceau peut exprimer: sentiments plus ou moins vifs, mais seulement humains, quand du moins ils ne sont pas dominés par des coutumes mondaines et tapageuses qui profanent même la simple valeur esthétique et familiale que Noël fait rayonner comme un reflet lointain de la grandeur de son mystère.

b) Les chercheurs d'une fausse vie intérieure.

D'autres au contraire arrivent par des voies opposées à la mésestime des oeuvres de Dieu, se fermant ainsi l'accès aux joies secrètes de Noël. Instruits par la dure expérience des deux dernières dizaines d'années, qui ont, comme ils disent, manifesté sous des apparences humaines la brutalité de la société actuelle, ils dénoncent âprement le lustre extérieur de sa façade, refusent tout crédit à l'homme et à ses oeuvres, et ne cachent pas le profond dégoût que leur cause son exaltation sans limite. C'est pourquoi ils souhaitent que l'homme renonce à son fébrile dynamisme extérieur, surtout technique, qu'il se renferme en soi-même, où il trouvera la richesse d'une vie intérieure toute sienne, exclusivement humaine, capable de satisfaire toute exigence possible.

Cette intériorité toute humaine est cependant incapable de tenir la promesse qu'on lui attribue, à savoir de correspondre à l'exigence totale de l'homme. Elle est plutôt une solitude dédaigneuse, comme désespérée suggérée par la crainte et par l'incapacité de se donner un ordre extérieur, et n'a rien de commun avec la véritable intériorité complète, dynamique et féconde.

En celle-ci, en effet, l'homme n'est pas seul, mais vit avec le Christ, en partage les pensées et l'action, se tenant près de Lui en ami, en disciple et pour ainsi dire en collaborateur; il est poussé par Lui et soutenu dans l'affrontement du monde extérieur selon les normes divines, car c'est Lui "le pasteur et le gardien de nos âmes" (cfr. 1 Petr., 2, 25).

c) Les indifférents et les insensibles.

Entre ces deux groupes que leur conception erronée de l'homme et de la vie soustrait à l'influence déterminante et salutaire du Dieu incarné, se trouve la foule de ceux qui n'éprouvent pas d'orgueil à la vue de la splendeur extérieure de l'humanité actuelle et qui n'entendent pas non plus se retirer en eux-mêmes pour vivre seulement de ce que peut fournir l'esprit. Ce sont ceux qui se disent satisfaits s'ils réussissent à vivre dans l'instant, ne voyant et ne désirant rien d'autre que l'assurance de la plus grande disponibilité possible des biens extérieurs et de n'avoir à redouter, dans l'instant suivant, aucune diminution de leur niveau de vie. Ni la grandeur de Dieu, ni la dignité de l'homme, merveilleusement et visiblement exaltées toutes deux dans le mystère de Noël, n'impressionnent ces esprits misérables, devenus insensibles et incapables de donner un sens à leur vie.

Ignorant ou ayant rejeté de la sorte la présence de Dieu incarné, l'homme moderne a construit un monde dans lequel les merveilles se confondent avec les misères, plein d'incohérences, comme une voie sans issue, ou comme une maison pourvue de tout, mais qui, faute de toit, ne peut donner la sécurité désirée à ses habitants. Dans certaines nations en effet, malgré l'énorme développement du progrès extérieur, et bien que l'entretien matérial soit assuré à toutes les classes sociales, circule et s'étend un sentiment d'indéfinissable malaise, une attente anxieuse de quelque chose qui doit arriver. Ici revient à l'esprit l'attente des simples bergers des campagnes de Bethléem, dont la sensibilité et la promptitude peuvent enseigner aux hommes orgueilleux du vingtième siècle où il faut chercher, ce qui manque: "Allons à Bethléem, disent-ils, et voyons ce qui est arrivé et que le Seigneur nous a fait connaitre" (Luc, 2, 15). L'événement acquis à l'histoire depuis déjà deux mille ans, mais dont la vérité et l'influence doivent reprendre leur place dans les consciences, c'est la venue de Dieu dans sa maison et sa propriété (cfr. Jean 1, 11). Désormais l'humanité ne peut impunément repousser et oublier la venue et l'habitation de Dieu sur la terre, parce que, dans l'économie de la Providence, celle-ci est essentielle à l'établissement de l'ordre et de l'harmonie entre l'homme et ses biens, entre ceux-ci et Dieu. L'Apôtre saint Paul décrivit la totalité de cet ordre en une synthèse admirable: "Tout est à vous, et vous, vous êtes au Christ, et le Christ est à Dieu" (1 Cor. 3, 23). Qui voudrait laisser tomber de cette ordonnance indestructible Dieu et le Christ, et ne retenir des paroles de l'Apôtre que le droit de l'homme sur les choses, provoquerait une brisure essentielle dans le dessein du Créateur. Saint Paul lui-même insisterait et dirait: "Que personne ne se glorifie dans les hommes" (1 c. 3, 21). Qui ne voit combien cet avertissement est actuel pour les hommes de notre temps, si orgueilleux de leurs inventeurs et découvreurs, lesquels ne souffrent plus comme autrefois l'épreuve de l'isolement, mais occupent au contraire l'imagination des foules et même l'attention vigilante des hommes d'Etat ? Autre chose cependant est de leur accorder l'honneur qui leur est dû, autre chose d'attendre d'eux et de leurs découvertes la solution du problème fondamental de la vie. En conséquence, la richesse et les oeuvres, les projets et les inventions, fierté et tourment de l'âge moderne, doivent être considérés par rapport à l'homme, image de Dieu.

Si donc ce que l'on appelle progrès n'est pas conciliable avec les lois divines présidant à l'ordre du monde, ce n'est certainement pas un bien, ni un progrès, mais un chemin qui conduit à la ruine. Ni l'art perfectionné de l'organisation, ni les méthodes les plus poussées du calcul ne préserveraient de la conclusion inéluctable, car ils ne sont pas capables de créer en l'homme une assurance intime, et encore moins d'en tenir lieu.

(à suivre)

RADIO-SACRE-COEUR

(du 9 au 14 janvier 1956)

LUNDI et MARDI: Trésor caché, par le P. Wilfrid Girouard, s.j.

MERCREDI et JEUDI: La clef d'or du ciel, par le P. Vincent Colozza, s.j.

VENDREDI: 1956, l'année au Sacré-Coeur ,par le P. Gérard Tremblay, s.j.

SAMEDI: Le sel dans la soupe, par le P. Emile Muller, s.j.

REGION DE CHICOUTIMI

Chicoutimi:	CJMT—1450	7.15 a.m.
Jonquière:	CKRS— 590	8.00 a.m.
Alma:	CFGT—1270	7.30 a.m.
Roberval:	CHRL— 910	8.15 a.m.

Je serai à la maison ce soir



..grâce à **TCA**

Quelle détente de voyager par Air Canada, assuré d'être de retour à la maison dans quelques heures! Et vous n'avez pas à attendre pour trouver une place à table: Air Canada vous offre un succulent repas à titre gracieux. Faites immédiatement votre réservation en téléphonant à Air Canada.

Air Canada assure maintenant le service de l'aéroport du Saguenay à:

QUEBEC	Tous les jours (sauf le dimanche). Seulement 45 min. — 1ère classe: $9.20
MONTREAL	Tous les jours (sauf le dimanche). Seulement 2 heures — 1ère classe: $17.85
NEW-YORK	Tous les jours (sauf le dimanche). Moins de 5½ hres — 1ère classe: $40.85
TORONTO	Tous les jours (sauf le dimanche). Moins de 5 hres — 1ère classe: $41.85

★ Aucun pourboire ★ Aucun supplément ★ Le prix du billet comprend tout

* Départ de l'aéroport du Saguenay (Bagotville) à 3h.30 p.m.

Renseignez-vous sur le service d'Air Canada vers Sept-Iles et sur la ligne de l'Ouest: Manitoba, Alberta et Colombie-Britannique.

Adressez-vous à une agence de voyages ou aux bureaux d'Air Canada: Hôtel Chicoutimi Tél.: 4-3818

TRANS-CANADA AIR LINES

La revue des livres

Sous cette rubrique notre journal présente chaque jour un livre que vous pouvez vous procurer à la Bibliothèque Publique de Chicoutimi. Nous vous donnons en plus d'une brève critique la cote morale de chaque volume telle que fournie par les Fiches bibliographiques.

TRAFALGAR
MAINE (René)

POUR TOUS

SUJET. — C'est l'histoire de la grande défaite navale qui fut, comme le dit exactement le sous-titre: *le Waterloo naval de Napoléon*. Celui-ci, en 1802, à Amiens, a désiré sincèrement la paix avec l'Angleterre, mais celle-ci n'avait pas tenu ses engements. Une nouvelle guerre devenait inévitable et Napoléon décida de frapper au coeur, chez elle, cette ennemie implacable puisque l'infériorité de la marine française ne permettait pas de la vaincre en bataille rangée. Et il rassembla à Boulogne un formidable appareil de débarquement mais qui pouvait être mis en action que si, pendant quarante-huit heures, la flotte française assurait la liberté de la Manche. Pour cela, il a établi tout un plan de mouvements et de rassemblement, pour nos escadres dispersées. A dire vrai, les manoeuvres sont assez compliquées; il faudrait, pour les mener à bien, outre la complicité des vents, de solides bateaux, des équipages bien entrainés et des chefs pleins d'initiative. Et il n'a rien de tout cela. Un seul de ces chefs a la valeur et l'énergie qui forceraient la victoire, Latouche-Tréville. Il meurt au moment même où Napoléon espérait tout de lui et le malheur veut que ce *soit Villeneuve* qui lui succède. Il est brave, mais sans aucune initiative. D'avance, il se sent écrasé par sa responsabilité et ses manoeuvres à contresens ou à retardement vont ruiner le plan de Napoléon. Quand, excédé, celui-ci lui ordonna de sortir de Cadix et de se battre, ce sera Trafalgar, désastre complet en dépit de l'héroïsme des équipages et de Villeneuve lui-même qui rachète ainsi, en partie, son impéritie.

VALEUR. — L'auteur n'apporte rien de nouveau à l'histoire de la bataille de Trafalgar, mais il fait une étude très complète, très claire et très vivante de cette grande tragédie, de ses causes et de ses conséquences. On en suit facilement le déroulement, on comprend les manoeuvres les plus compliquées; le récit de la bataille est pathétique et émouvant et tous ses développements ont cette immense qualité d'être exacts et sans passion.

Em. FRANCESCHINI.

Une place enviable pour la télévision au Canada

MONTREAL (PC) — Le président du Bureau des gouverneurs de Radio-Canada a déclaré hier qu'en trois ans, le Canada est devenu le deuxième pays du monde dans le domaine de la télévision.

S'adressant au Canadian Club, M. A.D. Dunton a précisé que le développement de la TV s'est opéré plus rapidement au Canada que dans tout autre pays, développement qui a été rendu possible "grâce à la coopération du public et de la libre entreprise. . . ."

"Par cette participation qui existe entre le public et les organisations privées en vue d'assurer le service d'un réseau national à travers le pays, le système canadien est unique au monde."

Jamais une autre forme d'activité, a-t-il ajouté, n'a déjà assuré un lien plus efficace entre le public et la libre entreprise.

Essor rapide

L'essor de la télévision a été remarquablement rapide malgré les obstacles comme les grandes distances, la population restreinte relativement au coût de production et les deux langues. Aujourd'hui la télévision canadienne est en présence d'une entreprise de $300 millions par année.

Rappelant que la télévision canadienne ne compte que trois ans d'existence, M. Dunton a signalé que notre pays ne vient aujourd'hui qu'après les Etats-Unis pour la production des programmes de télévision. A l'heure actuelle, Montréal et Toronto sont respectivement en troisième et quatrième places sur le continent, après New-York et Hollywood, toujours pour la production et en quatrième et cinquième positions dans le monde entier.

En dépit de la nécessité d'importer des programmes américains le Canada vient au deuxième rang, après les Etats-Unis, quant au nombre des productions originales.

Centre français

S'exprimant tour à tour en français et en anglais, M. Dunton a déclaré que "la métropole canadienne est devenue le plus grand centre du monde en matière de production de télévision en langue française". Le Canada français, a-t-il dit, a trouvé dans la télévision un moyen d'expression de toute première importance. On peut le constater par la grande variété des programmes français et par l'imagination, la force créatrice, la qualité artistique qu'on y trouve souvent.

A l'exception des Etats-Unis, la télévision canadienne a plus de postes émetteurs—33—couvre un territoire plus vaste et dessert une plus grande partie de la population que tout autre pays.

Jusqu'ici, a poursuivi le conférencier, la télévision a coûté quatre cents environ par famille tandis que l'achat d'appareils-récepteurs, leur entretien, leur dépréciation, représentent quelque 20 cents par jour.

Entreprise d'Etat

Si l'on avait opté pour une télévision sans revenus commerciaux, les contribuables canadiens auraient dû payer davantage et auraient été privés de plusieurs programmes américains qu'ils trouvent intéressants.

Par contre, si l'on avait décidé de faire fonctionner entièrement la télévision avec des revenus commerciaux, de grandes productions seraient disparues parce que trop coûteuses, il y aurait eu plus de réclames commerciales; l'entreprise en serait devenue une d'économie et de mathématiques.

Le marché canadien, aussi bien anglais et français, est restreint, a dit M. Dunton, et dans bien des cas, il est impossible à la publicité de supporter entièrement le coût d'un programme national.

Au sujet du caractère bi-culturel de la société qu'il dirige, M. Dunton a fait la déclaration suivante:

Société bi-culturelle

"Radio-Canada, je crois, est une organisation qui représente d'une manière toute spéciale le caractère bi-culturel de notre pays. Nous avons un seul organisme dans lequel Canadiens de langue anglaise et de langue française travaillent ensemble. Par exemple, le hasard veut qu'étant moi-même d'origine anglo-saxonne, le directeur général soit d'origine fraçaise. Le plus haut fonctionnaire des programmes au centre de Toronto, est un Canadien de langue française. Je crois que dans toute l'organisation règne un parfait accord qui nous permet de mieux servir le public canadien. Nos services s'expriment en français et en anglais. Au sein de l'organisation, il n'y a pas de règles au sujet des langues: il n'y en a pas besoin."



DANS LE DEUXIEME CONCOURS BRADING de la présente série, M. Conrad Pichette, domicilié à 1909, rue LePailleur, à Montréal, gagnant du premier prix, a assigné la bourse d'études Brading à son fils Jacques. On aperçoit, ci-dessus, le Rév. Frère Charbonneau, directeur du Collège St-Viateur où Jacques Pichette étudiera, recevant le chèque de la bourse de M. Roland Ouellette, gérant adjoint des ventes de la Brasserie Brading Québec Limitée.

Reprise de travail

PARIS (Reuters)—Une centaine de membres d'équipes sécuritaires des aéroports parisiens ont repris le travail à midi, aujourd'hui, après une grève - éclair de 24 heures qui a paralysé les pistes de la capitale et a nui au trafik aérien de Nice et de Marseille.

Les ouvriers se sont mis en grève parce que le gouvernement, propriétaire des lignes aériennes étatisées, ne leur a pas versé leurs salaires pour décembre. Les équipes de sécurité ont fait la grève durant décembre et n'ont recommencé à travailler il y a six jours seulement.

La Bible vous parle

La fin de l'univers est proche. Soyez donc sobres et vaquez à la prière. Avant tout, ayez les uns pour les autres une ardente charité. (I Pierre 4, 7-8) (Texte choisi par la Société catholique de la Bible).

Le président du Paraguay est encore surveillé

BUENOS AIRES (PA) — On rapporte que le président du Paraguay, M. Alfredo Stroessner, est en résidence surveillée aujourd'hui. Une autre révolte aurait éclaté dans son pays.

Des voyageurs arrivant du Paraguay ont annoncé l'arrestation de M. Stroessner, provoquée apparemment par une querelle parmi les chefs du parti Colorado, au pouvoir. C'est le seul parti politique légal en ce pays. Les voyageurs ont rapporté que les nouvelles sont sujettes à une censure très sévère.

Un poste radiophonique clandestin a prédit, lundi, que les jours du régime Stroessner sont comptés.

A Asuncion, les cercles gouvernementaux nient aujourd'hui que le président soit en résidence surveillée ou gardé par des militaires. On affirme que le président travaille comme à l'accoutumée.

La situation est tendue au Paraguay depuis ce que certaines sources officielles appellent la "révolte" de la 1ère division de la cavalerie, le mois dernier.

Les bureaux du gouvernement fonctionnent comme à l'ordinaire, aujourd'hui, et rien ne supposer de nouveaux troubles.

Morphine dérobée

MONTREAL (PC) — Une quantité indéterminée de morphine et de ses dérivatifs a été volée au Pavillon Ross Memorial de l'hôpital Royal Victoria lundi soir, a rapporté la police aujourd'hui.

Le voleur a forcé les portes d'un placard et s'est enfui avec de la morphine, de pénicilline, de la nitroglycerine et autres drogues. Les autorités de l'hôpital n'ont pas évalué le montant de la valeur des drogues volées.

La Russie est d'avis que l'Etat d'Israël devrait compenser la Syrie pour les pertes subies

Par WILLIAM OATIS

NATIONS-UNIES, N.-Y. (PA)— La Russie a demandé, lundi soir, au Conseil de Sécurité de recommander que l'Etat d'Israel accorde une compensation à la Syrie pour les pertes que cette dernière a subies, lors d'un raid israélien sur les bords de la mer de Galilée, le 11 décembre dernier.

Un membre de la délégation soviétique a soumis une résolution à cet effet au Secrétariat de l'ONU, quelques heures après que le Conseil eut reçu avis de convocation pour jeudi à dix heures et demie du matin, afin d'étudier les détails de cet incident. Les troupes israéliennes avaient alors tué 56 Syriens et fait sauter les avant-postes syriens surplombant la rive nord-est de cette mer, laquelle se trouve entièrement à l'intérieur des frontières d'Israel. Six des assaillants israélites avaient alors perdu la vie.

Les Russes ont présenté leur résolution en avance de celle que les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France préparaient au sujet du même incident.

Revirement

C'est la première fois que l'Union Soviétique soumet une résolution au Conseil sur la question palestinienne. La Russie s'était alignée avec les Arabes contre Israel au cours des délibérations du Conseil au début de 1954. En janvier de cette année-là, elle avait opposé son veto à une résolution palestine qui déplaisait à la Syrie et, en mars, à une autre que n'almait pas l'Egypte.

La réunion de jeudi sera la troisième que tient le Conseil sur la plainte de la Syrie.

La résolution soviétique accepte une résolution syrienne proposée au Conseil le 22 décembre, mais elle omet quelques points de la requête et en soumet quelques autres. Elles accepte la proposition syrienne de compensation pour perte de vies et de propriété, mais elle n'accepte pas la demande syrienne qu'Israel soit soumis à des sanctions économiques et expulsé de l'ONU.

On ne prévoit pas que les propositions occidentales soient rendues publiques avant la réunion de jeudi. Un Américain révèle que ces propositions ne satisferont pas complètement aucun des deux antagonistes, mais que ses termes seront fermes.

L'Etat d'Israel veut que le Conseil note son point de vue, à savoir que le raid a été provoqué par le bombardement syrien des bateaux de pêche et de police israéliens sur la mer de Galilée, laquelle se trouve entièrement à l'intérieur du territoire israélien, bien que près de la frontière.

La galerie nationale expose les oeuvres de Osias Leduc

Par DON PEACOCK

OTTAWA (PC) — La galerie nationale promène en ce moment d'une ville à l'autre les oeuvres d'un peintre du Québec, Osias Leduc, dont la mort est survenue en juin dernier.

Cet humble artiste, qui vécut jusqu'à l'âge vénérable de 91 ans, passa toute sa vie, sauf un bref voyage en France, dans la retraite de son village natal, St-Hilaire, non loin de Montréal.

Sa vie durant, Leduc décora des églises. On peut admirer de ses murales dans trente églises et au palais archiépiscopal de Sherbrooke. Mais il eut aussi le temps, au cours de sa vie effacée, de peindre une centaine de tableaux De ces tableaux, la galerie nationale vient d'en choisir une quarantaine qu'elle montre d'une ville à l'autre.

Fidèle à la tradition

Lorsqu'il visita Paris en 1897, Leduc vit les oeuvres des impressionnistes français. Mais il revint au Canada toujours solidement attaché à la tradition. Ses toiles illustrent dans tout le réalisme et la simplicité de leur pauvreté et de leur rusticité les gens qui vivaient dans nos campagnes au 19e siècle.

L'exposition des oeuvres de Leduc a été suggérée par M. Jean-René Ostigny, ancien professeur et critique d'art de Montréal qui agit maintenant comme agent d'information auprès de la galerie nationale.

Leduc se fit remarquer dès 1892, alors qu'il décrocha le premier prix de la Société artistique de Montréal, lors d'un concours ouvert aux artistes de moins de 30 ans. Il fut élu membre associée de l'Académie Royale canadienne en 1917 et reçut un doctorat honorifique de l'université de Montréal en 1938. Mais sa renommée ne commença à s'étendre qu'en 1954, lorsqu'on exposa ses oeuvres au lycée Pierre Corneille de Montréal.

Les oeuvres de Leduc ont quitté Ottawa en décembre. Elles seront montrées successivement à Québec, Montréal, Hamilton et Winnipeg.

Dans le catalogue qu'il a écrit, M. Ostiguy dit que Leduc est toujours demeuré fidèle aux vieilles techniques mais qu'il se rapproche de notre génération par la poésie de son art.

Gilles Corbeil, un critique d'art de Montréal qui connait lui aussi les oeuvres de Leduc, considère ce dernier comme le lien entre un passé radieux et l'aube mystérieuse d'une ère nouvelle.

La Georgie ne devra jamais abdiquer devant la décision de la Cour Suprême des E.-U.

ATLANTA (PA) — Le gouverneur Marvin Griffin a déclaré, aujourd'hui, que la population de la Georgie ne devra jamais abdiquer devant la décision de la Cour suprême des Etats-Unis qui prohibe la ségrégation dans les écoles publiques.

Dans un discours préparé en vue de la réunion conjointe de l'Assemblée générale de la Georgie, le gouverneur, partisan de la ségrégation, a dit:

"La question qui se pose à l'heure actuelle à l'Assemblée générale de la Georgie est la suivante: Allons-nous permettre à la décision arrogante de neuf hommes (la Cour suprême) de détruire notre institution et d'usurper les droits que nos gens ont acquis en versant leur sang?

"La réponse est non, non — mille fois non".

M. Griffin a fait observer que le maintien de la ségrégation est la question la plus importante soumise au corps législatif depuis la création de l'Etat. Le gouverneur a réclamé l'adoption de mesures destinées à contourner les décisions du tribunal fédéral.

Il a réitéré que tant qu'il sera gouverneur, il n'y aura aucune admission mixte dans les écoles publiques et les collèges de la Georgie.

"La Cour suprême fédérale, dit-il, acharnée à détruire le gouvernement constitutionnel, a ordonné de mettre fin aux écoles séparées et aux terrains de jeu où la ségrégation est appliquée.

"On peut s'attendre que le prochain geste des juges sera de déclarer que les Etats n'ont pas le pouvoir de prohiber les mariages mixtes.

"A moins d'agir et d'agir de façon positive, nous verrons les droits des Etats souverains piétinés un par un...Le temps est maintenant venu de nous préparer au combat, de nous préparer à des sacrifices, d'utiliser tous les moyens à notre disposition pour prévenir cette...tragédie. L'heure d'agir est arrivée."

Tito de retour

ALEXANDRIE (Reuters) — Le maréchal Tito, de Yougoslavie, a quitté hier l'Egypte à bord de son yacht privé escorté par une escadrille de vedettes yougoslaves. Le premier ministre égyptien l'a salué au départ et 21 coups de canon ont été tirés en guise d'adieu au distingué visiteur. Un communiqué publié par le premier ministre Nasser et le maréchal Tito soulignait l'amitié égypto-yougoslave et la coopération économique de leurs deux pays.

Nouveau cabinet

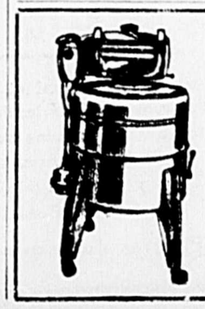
CANBERRA (Reuters) — Le premier ministre Robert Menzies doit annoncer la formation de son nouveau cabinet, mardi soir. Les nouveaux ministres seront assermentés par le gouverneur-général sir William Slim, et doivent immédiatement se rencontrer pour préparer le travail législatif de la première session du nouveau parlement qui s'ouvrira le 15 février.

Usine rasée à Tweed

TWEED (PC)—L'usine de la compagnie W.T. Hawkins, dans cette ville ontarienne, a été complètement rasée par les flammes vendredi. Environ 75 employés se trouveront sans travail par suite de cet incendie qui a duré deux heures et n'a laissé qu'un amas de ferraille tordue et de briques calcinées. On croit que les flammes ont été allumées par un fourneau surchauffé dans la manufacture qui fabriquait des friandises de toutes sortes.

Recrutement de scouts

MONTREAL (PC) — Les Scouts catholiques de Montréal comptent recruter 6,500 nouveaux membres au cours des trois prochaines années. Un porte-parole du mouvement a fait savoir hier que cette association va bientôt lancer une campagne de souscription. L'objectif a été fixé à $72,000. Les Scouts se proposent d'acheter un vaste terrain dans les Laurentides pour y établir leur camp d'été.



Service Beatty autorisé

Réparation de toutes marques de laveuses. En magasin les pièces de rechange. Ecrivez ou téléphonez

4-3010

Service Beatty

J.-C. MARCOTTE

357 rue Racine est — Chicoutimi



Pour vos achats de

PIANOS

Neufs ou reconditionnés, dans les marques les plus réputées.

CONSULTEZ

M. Cyr. BLACKBURN

GERANT DE CE CHIC RAYON

TEL.: BUREAU: 4-1501 - RES.: 4-2189

LE RAYON DES MEUBLES

Gagnon Frères

Voyez-le par la fenêtre!



Vous pouvez vraiment *voir la différence* dans ce nouveau

Café Chase & Sanborn Instant

• LORSQUE VOUS irez chez l'épicier, cette semaine, prenez un pot de nouveau Chase & Sanborn Instant. Regardez par la petite fenêtre ronde sur l'étiquette — la riche couleur de café que vous y verrez vous *prouve* que voici un café instantané possédant toute la richesse de saveur du café fraichement fait.

Les experts de Chase & Sanborn ont mis au point un nouveau procédé de "préparation en douceur" pour leur nouveau café instantané. Ce procédé traite le café si doucement que rien ne se perd de la délicate essence du café. Vous ne trouvez ni cette coloration de brûlé, ni ce goût d'échaudé auxquels on s'attend généralement dans un café instantané. Vous dégustez un café vraiment *délicieux*, au goût bien corsé.

Essayez-en un pot au plus tôt. Votre famille *goûtera* la différence.

Offre spéciale de présentation:

25¢ de moins sur le pot économique de 6 oz.

10¢ de moins sur le pot de format régulier

Nouveau Café Chase & Sanborn Instant

Votre Horoscope

Pour consulter votre horoscope lisez le paragraphe qui figure au-dessous du mois dans lequel tombe votre anniversaire de naissance. Si vous êtes né, disons le 1er juillet, alors consultez le paragraphe au-dessous des dates 22 juin au 23 juillet. En même temps vous apprenez sous quel signe du zodiaque vous êtes né. Dans le cas du 1er juillet, c'est le Cancer. Inutile de dire que l'horoscope n'est considéré ici que comme un jeu inoffensif dont les indications n'ont pas une valeur de certitude.

Jeudi, le 12 janvier

DU 21 MARS AU 20 AVRIL — (Le Bélier) — Les affaires sont sous des aspects bien propices. Les placements rapporteront des bénéfices avantageux. Soyez patient dans l'exercice de vos fonctions journalières. Bonne journée dans l'ensemble.

DU 21 AVRIL AU 20 MAI — (Le Taureau) — Aspects planétaires encourageantes pour les recherches, les études, les travaux scientifiques et les inventions. Une journée pour aller de l'avant dans toutes vos entreprises.

DU 21 MAI AU 21 JUIN — (Les Gémeaux) — Des perspectives encourageantes pour ceux qui contrôlent leurs émotions et avancent méthodiquement dans leurs entreprises, terminant ce qui est en cours avant de faire des innovations.

DU 22 JUIN AU 23 JUILLET — (Le Cancer) — Soyez sagace et aux affaires, mais demeurez honnête dans toutes vos transactions. Les occupations familiales et les intérêts domestiques sont sous les rayons stimulants des astres.

DU 24 JUILLET AU 22 AOUT — (Le Lion) — Les vibrations planétaires indiquent de nouvelles et intéressantes perspectives. Soyez ambitieux mais n'allez pas jusqu'à convoiter le bien d'autrui. Votre santé commande des distractions.

DU 23 AOUT AU 23 SEPTEMBRE — (La Vierge) — Des rayons stimulants pour les travaux pratiques. La vie artistique et les professions scientifiques sont en voie de progrès. Votre désintéressement sera payé de retour.

DU 24 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE — (La Balance) — Ne laissez ni les événements ni les importuns entraver la réalisation de vos projets. Ayez foi en vous-même et en l'avenir. Vous y gagneriez à être plus tendre.

DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE — (Le Scorpion) — Les situations difficiles et les décisions importantes sont sous des rayons planétaires propices. Faites preuve de jugement et de finesse et ne vous laissez pas impressionner par la flatterie.

DU 23 NOVEMBRE AU 22 DECEMBRE — (Le Sagittaire) — Une journée propice pour mettre une dernière main aux travaux en cours, mais aussi favorable aux nouvelles idées et aux entreprises de fondation récente. Votre santé nécessite plus de sorties au grand air.

DU 23 DECEMBRE AU 21 JANVIER — (Le Capricorne) — De la prudence . . . mais pas d'anxiété. De l'ambition. . . mais pas d'inquiétude. Le succès demande autant de patience que d'efforts et de persévérance, n'y comptez pas sans ça.

DU 22 JANVIER AU 20 FEVRIER — (Le Verseau) — N'appréhendez pas la critique. Faites votre travail avec toute l'application qui vous est coutumière. Votre dévouement vous vaudra de grandes joies. Faites en sorte de ne pas tricher votre régime alimentaire.

DU 21 FEVRIER AU 20 MARS — (Les Poissons) — De brillantes perspectives pour les gens actifs. La vente, les achats, et les services en général sont particulièrement favorisés des astres. Excellente période pour les amitiés particulières.

SI VOUS ETES NE UN 12 JANVIER: Un esprit noble et un coeur généreux telles sont vos deux qualités dominantes. Vous avez de nombreux talents et réussirez particulièrement dans une situation qui vous mettra en contact avec le public. Vous hésitez à faire valoir vos idées par crainte du ridicule. Vous considérez des obstacles qui n'existent que dans votre imagination.

AU CROCHET



by Alice Brooks

Jaquette qui sera fort pratique pour mademoiselle ou madame. Facile à crocheter.

Patron 7004: grandeurs 32-34; 36-38.

Si vous désirez recevoir ce patron vous n'avez qu'à faire parvenir la somme de VINGT-CINQ SOUS (25c) en argent, avec votre nom, votre adresse, le numéro du patron à: LE PROGRES DU SAGUENAY, 316 ave. Labrecque, Chicoutimi.

Tout autour de bébé



Suggestions Colligées par Mme Dan Gerber (Mère de 5 enfants)

Voici une excellente résolution pour la Nouvelle Année: "Je veux m'efforcer de remplir toutes les tâches concernant mon bébé avec le meilleur de mon coeur. J'apprendrai à effacer toute trace de maussaderie pour seulement sourire. Tout ce que, je ferai pour lui, je le ferai avec tendresse (et non "en vitesse"). Il faut vraiment si peu pour qu'un bébé s'épanouisse.

• • •

Ne vous inquiétez pas si l'appétit de bébé diminue aux environs de son premier anniversaire de naissance. Proportionnellement, il ne se développe plus aussi vite. Il faut donc s'attendre à ce qu'il mange moins et avec moins de régularité. Tout ira mieux si vous le *laissez* manger, au lieu de la *faire* manger. Des repas variés contribueront aussi à ouvrir le petit appétit récalcitrant. Rappelez-vous surtout que bébé *mangera* quand il aura vraiment faim!

• • •

Pour ceux qui font leurs dents. Si bébé a des ennuis avec ses petites dents, les Biscuits Gerber pour la Dentition le soulageront. Leur surface lisse apaise les gencives irritées . . . ultra-durs, ils permettent à bébé de "mordre" à coeur joie. Préparés avec une céréale enrichie, agréablement aromatisés, ils se tiennent aisément. Séparément enveloppés dans de la cellophane . . . glissez-les dans votre poche quand vous sortez.



• • •

Protection. Des petits ronds en plastique cousus sur les genoux des saloppettes de bébé protégeront efficacement le tissu contre la saleté et l'usure. Bien facile à nettoyer avec un linge humide.

• • •

Surprise au repas. Bébé se montrera gourmand lorsque vous lui servirez du Dessert aux Fruits Gerber. Mélange bien équilibré d'abricots mûrs, de jus d'ananas et de jus d'orange, soigneusement combiné avec un soupçon de tapioca, pour donner l'un des plus exquis desserts qui soient. En Purée ou pour Enfants. Gerber-Ogilvie Baby Foods Limited, Niagara-Falls, Canada.



DE ST-LOUIS nous vient cet ensemble composé d'une robe à corsage allongé et d'une jaquette trois-quarts genre tunique, confectionné dans un nouveau tweed de rayonne et bordé d'une ganse foncée. Ce deux-pièces se porte aussi bien en hiver qu'au printemps.

CARNET SOCIAL

SHOWER:

Chicoutimi — Mme Noël Dufour, recevait lundi le 2 janvier à l'occasion d'un shower donné en l'honneur de Mlle Jocelyne Delwilde et de M. René Legault dont le mariage doit être béni prochainement.

— o —

Chibougamau (DNC) — M. et Mme Joseph Dallaire et leur fils Isidore, étaient de passage à Jonquière et à Kénogami, à l'occasion des Fêtes, où ils ont rendu visite à M. et Mme Ludovic Dallaire, et à M. et Mme Jacques Savard.

— o —

M. et Mme Jean-Marie Guy de Chibougamau, ont passé la fête des Rois à St-Félicien.

— o —

M et Mme Yvon Gauthier se sont rendus à St-Félicien et à Roberval à l'occasion des Fêtes visiter des parents.

— o —

M. et Mme Armand Tanguay, à l'occasion des Fêtes, se sont rendus à Roberval, visiter des parents.

MM. Ludovic, Isidore et Honoré Meunier, de Chibougamau, ont rendu visite à leur mère, Mme Honoré Meunier, au cours de la semaine.

— o —

M. et Mme R. Leblanc de Chibougamau, ont été les hôtes de M. et Mme Joseph Dallaire, le Jour de l'An.

— o —

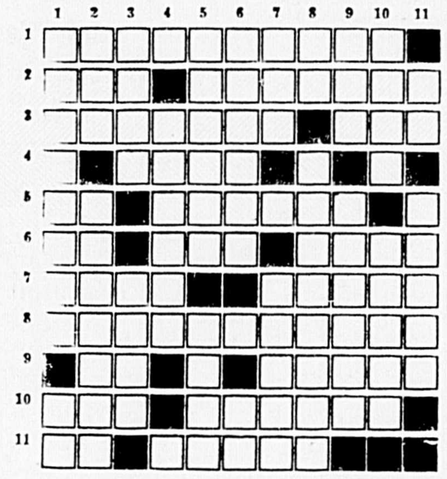
Chicoutimi — Mlle France Plourde et M. Robert Plourde, sont de retour depuis quelques jours d'un voyage à Aylmer, Ont. En revenant, ils se sont arrêtés à Montréal où ils ont été les hôtes de M. Antoine Tremblay, leur oncle.

— o —

RECEPTION:

Arvida — M. et Mme Maurice Bégin d'Arvida, recevaient samedi le 10 janvier un groupe d'amis dont voici les noms: M. et Mme Rodrigue Bégin, M. et Mme Léo Tremblay, M. et Mme Maurice Bilodeau; Mlles Marie-Paule Jean, Bertha Couture, Martha Simard, Candide Lavoie, Monique Girard, Louise Bouchard, Denise Bélanger, Huguette Martel, Colette Morrissette, Huguette Fortin; MM. Raymond M., Rémi Martel, Raymond Murray, Gérard Jean, Jacques Deschesnes, Yvan Tremblay, Noël Morin, Henri Genest, Guy Fortin, Claude Byatt.

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

1 — Il a joué pour les "Canadiens" de Montréal la saison dernière.
2 — Principe de vie — Fantastiques (fém.).
3 — Il est surnommé le "Rocket" — Période de temps.
4 — La plus petite lettre de l'alphabet.
5 — Interjection — Commune de la Vendée.
6 — Représentation de la ville de Québec dans la "Ligue du Québec" — Dans "kynoscope" — Poil.
7 — Attachée — Pieux, en anglais.
8 — Qui a rapport au larynx (fém.).
9 — Article simple — Période de temps.
10 — Deux fois — Rends un son.
11 — Id est, abréviation — Prénom féminin.

VERTICALEMENT

1 — Joueur d'attaque des "Canadiens" — Préfixe signifiant "deux fois".
2 — Favorable — Défaut de salive.
3 — Cette chose-ci — Epoques.
4 — Le sport national des Canadiens.
5 — Lacune (fig.) — Nez, en anglais.
6 — Emporté — Pronom indéfini.
7 — Prénom de Pantages, le joueur de football des "Alouettes" — Doucement, lentement (de l'italien).
8 — Connu — Vieille.
9 — Personne sotte, niaise (fig.) — Elles sont nées 5, à Corbeil, Ontario.
10 — Courage, résistance (fig.) — Caractères des plus anciens alphabets germaniques et scandinaves.
11 — Pronom réfléchi — Action de peser.

Solution du problème de Vendredi

H	I	P	P	O	C	A	M	P	E	S	
O	T	A	R	I	E	■	O	U	I	R	
L	A	V	E	■	D	A	M	■	D	I	
O	L	E	C	R	A	N	E	■	E	N	
C	I	R	E	■	S	E	■	I	R	A	
A	A	■	D	O	■	■	P	O	■	G	
U	N	D	E	C	I	M	O	■	V	A	
S	I	R	■	■	N	A	R	R	E	R	
T	S	A	N	A	■	I	E	■	R	■	
E	E	K	E	R	E	N	■	O	T	A	
■	R	E	T	S	■	T	O	N	U	S	



Un jour le pauvre Alfred, en jouant au tennis,
Tomba sur son derrière et brisa son coccyx.
"Voici du thé Lipton," lui dit son infirmière
En lui apportant une énorme théière.
"Je fais avec un sac deux tasses de bon thé!"
Et le pauvre garçon retrouva sa gaîté!

SEULEMENT 1 VERGE



by Anne Adams

Une seule verge de matériel de 54 pouces vous suffira pour confectionner cette jupe droite.

Patron 4890: grandeurs 24, 25, 26, 28, 30 pouces. Toutes les grandeurs ne requièrent qu'une verge de 54 pouces.

Si vous désirez recevoir ce patron vous n'avez qu'à faire parvenir la somme de TRENTE-CINQ SOUS (35c) en argent, avec votre nom, votre adresse, le no du patron et la grandeur requise à; LE PROGRES DU SAGUENAY, 314 ave. Labrecque, Chicoutimi.

RÉVEILLEZ VOTRE BILE

Sans Calomel — Et Vous Sauterez du Lit le Matin Plein d'Entrain

La foie devrait déverser environ 2 chopines de bile dans votre appareil digestif tous les jours. Si cette bile ne s'écoule pas comme il faut, vos aliments ne sont pas digérés. Ils peuvent se décomposer dans vos intestins. Des gaz gonflent alors votre estomac. Vous devenez constipé. Vous vous sentez aigri, affaibli et tout vous paraît ennuyeux.

Il vous faut ces douces petites Pilules Carter pour le Foie pour que ces 2 chopines de bile circulent librement et que vous vous sentiez à merveille. Achetez-en un paquet aujourd'hui. Très efficaces pour faire s'écouler la bile comme il faut. Demandez les Petites Pilules Carter pour le Foie dans n'importe quelle pharmacie.

Qui sera l'heureux gagnant

DU SUPERBE

APPAREIL de TÉLÉVISION

EMERSON 21"

EN PLUS 2 RADIOS DE TABLE, Modèles 812, de marque EMERSON offerts en prix de présence.

Réclamez votre coupon de participation avec chaque achat de $3.00 chez votre Epicier S.E.

Trouvez la vedette dans une de nos annonces, inscrivez-la au dos du coupon avec votre nom et votre adresse.

Remettez le coupon à votre Epicier S.E.





LE TIRAGE AURA LIEU AU THEATRE IMPERIAL DE CHICOUTIMI

LUNDI LE 16 JANVIER à 8 h. p.m.

Tous les coupons devront être remis pour le 16 à 5 hres p.m. et ne sont valides que pour ce tirage seulement

SURPRISES

Les Epiciers S.E. continueront de vous offrir chaque semaine de superbes primes et vous réservent une grande surprise qui vous sera annoncée prochainement. Surveillez les annonces.

SPÉCIAUX du 11 au 18 JANVIER

MELASSE CARTIER EN 40 OZ — PER GA SPECIAL .22

Nettoyeur AJAX — SPECIAL 2 boites .29

COCOA FRY'S EN BOITE — LA LIVRE .85

PECHES ARROW 20 OZ — 2 pour .45

ARTHUR BEAULIEU Tél.: 4-4922
ANTONIO BLANCHETTE Tél.: 4-5636
GILBERT BRASSARD Tél.: 4-2343
EMILE BOIVIN Tél.: 4-4777
WELLIE COTE Tél.: 4-1543
MARCHE FORTIN Arvida 8-5165 SHIPSHAW 2-6220
PERRON & TREMBLAY Tél.: 4-5565
JOS. POTVIN LTEE Tél.: 4-3717
MAGASIN PAUL ENR. Tél.: 4-3836
EPICERIE MONTCALM Tél.: 4-5185
ARTHUR LAROUCHE Tél.: 4-4521
XAVIER LAROUCHE Tél.: 4-3387
RIVERIN & PERRON ENR. Tél.: 4-5325
EDGAR SIMARD LTEE Tél.: 4-3871
MARC COTE Tél.: 4-5381
WILFRID TREMBLAY Tél.: 4-5394
ANTOINE VILLENEUVE Tél.: 4-4141

JAVEX BOUTEILLE 32 OZ — SPECIAL .19 VEDETTE

MACEDOINES DE LEGUMES CORBEILLE Boite 20 oz — 2 pour .27

MOM'S SPREAD DELICIEUX POUR FRITURES — LA LIVRE .29

OLIVES "PLAIN" GATTUSO JARRE 12 OZ — SPECIAL LA JARRE .35

MOUTARDE "FRENCH" JARRE 24 OZ Economisez 5¢ par bocal — SPECIAL .25

GRAISSE PURE LARD EN PAQUET DE 1 LIVRE — SPECIAL 2 livres .41

BEURRE de PEANUTS SCHWARTZ JARRE 16 OZ — MASSON SPECIAL .41

CIRE ELEGANT BOITE 40 OZ — SPECIAL .99

EPICERIE S.E. — SOYONS UNIS NOUS SERONS FORTS — SERVICE — ECONOMIE

Pour un résultat sûr servez-vous des annonces classées

TARIFS

PETITES ANNONCES

LE PROGRES DU SAGUENAY

Minimum par insertion (17 mots) 0.50 pour tout mot additionnel: 03c.

Avis de décès, de funérailles, de messes, de naissance, de service anniversaire, de remerciement, etc., $1.00 par insertion selon la formule ordinaire.

Le texte des petites annonces classées doit parvenir à nos bureaux au plus tard à 4h.30 la veille de la publicité.

JEUNE FILLE DEMANDÉE

ON DEMANDE une jeune fille pour ouvrage général dans famille d'adultes. Références exigées. Position à l'année pour personne sérieuse. S'adresser en personne ou par écrit à Madame Jean Pelletier, 282 Jacques-Cartier est, Chicoutimi.

FEMMES, FILLES DEMANDÉES

$23 PAR SEMAINE pour porter des robes ultra-chic qui vous sont données comme bonus. Montrez simplement à vos amies des robes de North American Fashion Frocks. Aucune expérience requise, pas de sollicitation à faire, pas d'argent à investir. North American Fashion Frocks Limited, 2163, rue Parthenais, Dépt. U-1878, Montréal, Que.

AGENTS DEMANDÉS

VENDEURS DEMANDES pour les villes de CHICOUTIMI — ARVIDA — ET KENOGAMI. Faites de $50 à $75 par semaine en vendant à domicile plus de 225 produits Jitto connus, garantis. Leur qualité vous assure des commandes répétées. Commission avantageuse. $18 requis. JITTO 5130 St-Hubert, Montréal.

L'illumination de Noël s'est avérée un succès

L'illumination de Noël pour 1955 s'est avérée un succès si l'on considère les chiffres donnés par le responsable, M. Claude Dufour, secrétaire de l'Association des marchands détaillants.

Quelque deux mille dollars ont été recueillis parmi les marchands de la rue Racine. Il en a coûté quinze cents dollars pour l'installation électrique. Après l'électricité et les autres dépenses auront été défrayées, la solde sera versée aux fonds de l'Association qui compte encore là une autre de ses belles réalisations.

Une association régionale chez les marchands détaillants

L'Association professionnelle des marchands détaillants de Chicoutimi fait partie depuis plusieurs années du conseil régional des associations patronales. Or le conseil régional réunit toutes les différentes associations de la région, marchands détaillants comme détaillants de gazoline ou association de camionneurs.

L'assemblée des marchands détaillants a été unanime qu'un travail [illegible] en vue d'établir une régionale des marchands détail[illegible], section nouveauté.

Ce serait là une belle réalisation dans le mouvement professionnel local et régional. En vue de collaborer plus étroitement avec les autres associations des marchands détaillants de Chicoutimi [illegible] mis la suggestion de rencontrer les autres marchands détaillants de la région au cours d'une assemblée qui se tiendra vraisemblablement à Jonquière.

Début des cours au Centre Sacré-Coeur ce soir à 8 heures

C'est le R. P. François Devost, directeur du Centre Sacré-Coeur de Chicoutimi, qui donnera la première conférence relativement aux cours de préparation au mariage, [illegible], à 8 hres, au Centre Sacré-Coeur.

Le titre "Les Fiançailles" démontre le grand intérêt qu'elle suscitera à nos jeunes gens et jeunes filles qui se sont inscrits à ces cours, donnés pour la 5ième année consécutive au Sacré-Coeur.

Ce cours sera le premier d'une série de quatorze donnés sous les auspices du Service de Préparation [illegible] de la J.O.C. diocésaine dont Mlle Lorraine Lapointe [illegible] Jacques Simard sont les responsables locaux au Sacré-Coeur.

Tous ceux qui désirent suivre ces cours peuvent encore s'y inscrire en s'adressant à l'un ou l'autre de ces responsables avant le début des cours à 8 hres, ce soir.

KENOGAMI JEUDI

Les cours de préparation au mariage, à Kénogami, débuteront jeudi, le 12 janvier, à 8 hres, en la salle des concerts de l'hôtel-de-ville.

Ces cours sont ouverts pour tous les jeunes gens des paroisses Ste-Famille et Ste-Cécile.

Ceux et celles qui ne sont pas encore inscrits aux cours pourront le faire le soir de la première conférence.

Aucune décision...

(suite de la 1ère page)

décidé de demander les services de M. Ernest Dauphinais, ingénieur, pour faire une étude sur le coût d'aménagement de ce terrain. Pour répondre à la demande de la Commission scolaire, M. Dauphinais a effectué le travail et présentait, hier soir, le rapport sur le coût de l'aménagement du dit terrain.

Dans son rapport, M. Dauphinais déclare que si le terrain rencontre les vues de la Commission scolaire, il faudra que l'architecte prenne connaissance des surfaces du sol demeurant vierge après le terrassement pour y asseoir les fondations de l'édifice, ce qui compromettrait l'exécution d'un projet en "L". L'ingénieur ne recommande pas des assises de fondation sur remplissage à moins qu'on enfonce des pieux su rtous les emplacements de colonnes de l'édifice.

En outre, M. Dauphinais, présente deux estimés dont l'un demanderait des déboursés se chiffrant à près de $163,000 tandis que l'autre estimé atteindrait un montant approximatif de $123,000.

Pour sa part, M. Jacques Riverin, notaire, membre de la Commission scolaire proposa que l'Ecole supérieure soit construite sur le terrain de M. Philippe Gagnon. Cet endroit, dit-il, rencontre toutes les conditions pour une telle construction, à savoir, l'accès facile, le site idéal, et une construction moins dispendieuse. Quant à M. William Boulé et Louis-Georges Lapointe, ils demandèrent quelques jours pour étudier le problème avant de se prononcer définitivement. M. Jean-Louis Gauthier fut du même avis en soulignant que le terrain de la ville demandait une étude sérieuse.

Finalement, après de longs débats, les commissaires en sont venus à la conclusion de déléguer deux de leurs représentants pour les représenter auprès de la ville et considérer les possibilités de construction et de canalisation de la rivière aux rats pour la future école supérieure.

Le rapport Dauphinais et Bélanger

L'étude présentée actuellement est basée sur le plan topographique fourni par la Commission scolaire et préparé en décembre 1955 par M. Jean-Marie Lamarre arpenteur géomètre.

L'estimé est basé sur l'aménagement du terrain à un niveau permettant un accès facile et normal par la rue Morin, actuellement ouverte de la rue St-Joseph à St-Luc et au delà.

Nous entendons par accès facile une surélévation moyenne du sol de 5'-00" par rapport à la rue Morin entre Lorne et St-Joseph, ce qui permettrait un chemin d'entrée comportant une pente d'environ 10 pour cent, si la façade de l'édifice est à cinquante pieds de la rue.

Cette élévation serait 155' sur toute sa longueur. A cet estimé de base nous ajoutons une alternative.

Préparer le terrain à un niveau tel que déblai et remblai s'équilibrent, ce qui donne une surélévation de 10'-0" du terrain par rapport à la rue Morin, entre Lorne et St-Joseph et 25 à 30' près de St-Luc.

Aux fins de l'évaluation, nous appellerons l'estimé de base, estimé A et l'alternative, estimé B.

Pour ce qui est de la canalisation de la rivière aux rats, l'étude comporte une conduite de même dimension que celle qui reçoit actuellement les eaux de cette rivière à la rue Price, soit 10' de diamètre. Pour les besoins de la cause, nous établissons le prix sur une canalisation rectangulaire de 8'-0" x 10'-0".

Le terrain tel que proposé en sections comprend une longueur de 670'-0" par une profondeur de 500 pieds. De cette surface, il faut toutefois enlever un rectangle de 100'-0" x 266'-0" qui est actuellement vendu et construit.

Enfin, le projet tel qu'étudié ne comprend pas l'applanissement des buttes au nord-est du terrain proposé sur lequel est construit M. Villeneuve, non plus que la canalisation de la rivière aux rats à partir de la rue Price jusqu'au terrain proposé.

Si le terrain étudié rencontre les vues de la Commission scolaire, il faudrait que l'architecte prenne connaissance des surfaces du sol demeurant vierge après le terrassement, pour y asseoir les fondations de l'édifice. Ce qui compromettrait l'exécution d'un projet en "L". *Pour aucune considération* nous ne recommanderions des assises de fondations sur remplissage à moins qu'on enfonce des pieux sous tous les empallements de colonnes de l'édifice.

Vol important

MONTREAL (PC) — Des cambrioleurs ont fait main basse sur une somme de $3,000 dans une épicerie de Montréal après avoir ligoté le gérant à l'aide d'un fil électrique. Deux employés de l'établissement ont libéré leur patron vers 8 heures hier matin. Les voleurs ont pénétré dans l'épicerie par la porte de l'arrière.

DÉCÈS

BIBEAULT — à Québec, le 8 janvier, à l'âge de 66 ans et 6 mois, dame Auréa Neveu, épouse de Albert-P. Bibeault, agent de district pour le CNR, demeurant au 860, rue Calixa Lavallée, à Québec.

Les funérailles auront lieu, jeudi matin, à 9h. Le départ de la résidence funéraire Germain Lépine Ltée, 300 Chemin Ste-Foy, à 8h.45, pour l'église des St-Martyrs Canadiens et de là au cimetière St-Colomb à Sillery.

IMBEAU — à Chicoutimi, le 10 janvier, à l'âge de 8 mois, André, enfant de M. Raymond Imbeau et de dame Claudette Villeneuve.

La dépouille mortelle est exposée à la résidence de ses parents, rue Ste-Monique, à Chicoutimi-Ouest.

La cérémonie des anges aura lieu jeudi après-midi en l'église du Sacré-Coeur et l'inhumation se fera au cimetière paroissiale.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Eugène Aubin de Chicoutimi.

Le bill . . .

(suite de la 1ère page)

loin dans les articles 31, 31A et 31B. Le président du comité des bills privés, Me Romulus Ducharme, qui a présidé sa dernière séance, ce fut son chant du cygne, comme l'a remarqué le Premier Ministre, a déclaré ici l'article 25 biffé du bill.

A l'article 27-6b, un amendement de l'Hon. Premier Ministre a été inclus au bill pour protéger les cultivateurs. L'amendement stipule que seront exemptés de la taxe spéciale prévue, les cultivateurs ou associations de cultivateurs qui vendent (son) ou (leurs) produits.

Le Premier Ministre a fait remarquer qu'il fallait éviter que la loi soit trop générale.

Les articles 33, 34, 35 et 36 ont été biffés. L'Hon. Yves Prévost a fait remarquer qu'on avait expérimenté le système dans l'ouest mais des répercussions considérables ont été signalées.

Le Maire a expliqué que la ville voulait ainsi aider les ouvriers à se construire, mais l'Hon. Prévost a répondu que la tâche des villes est déjà suffisante. C'est un précédent dangereux qui déclare la ville apte à faire de l'immeuble. La loi des améliorations locales pourvoit au but que vous voulez atteindre.

L'article 37 est donc devenu article 32 et le reste du bill a été adopté. Au dernier article, Me McNicoll a expliqué que Jonquière innove, mais que cela demeure dans l'esprit prêché par le gouvernement, la coopération.

Aux remerciements du Dr Henri Vaillancourt, maire, M. Duplessis a répondu que la ville de Jonquière a manifesté beaucoup d'onction, beaucoup de vitalité. Il a terminé par ce jeu de mots: Toussaint. . . Vaillancourt.

Les huit premiers articles traitent de la charte de la Cité de Jonquière. L'article 9, détermine les limites territoriales; le 10, la division en 4 quartiers, les quartiers nord, centre, ouest, est.

11—La formation d'un conseil d'un maire et 8 échevins, avec 2 par quartier.

12—un amendement à la loi des Cités et Villes.

13—le pouvoir de former une commission sportive, une commission d'urbanisme et une commission de l'industrie et du tourisme.

14 et 15—La liste du rôle d'évaluation et la liste électorale.

16—terme de trois ans du conseil.

17, 18, 19, 20 et 21—les élections.

22—pouvoirs de la Commission d'urbanisme.

23—circulation et enlèvement de la neige.

24—les taximètres.

25—cet article est biffé. Il concerne la taxe sur les panneaux-réclames.

L'article 26 devient 25.

25—les arbres nuisant aux services publics.

26—Les restaurants ambulants.

27—Subvention à Jonquière Loisir.

28—Rôle d'évaluation.

29—Taxes d'affaires.

30—Autorisation d'emprunter jusqu'à $100,000 pour travaux spéciaux.

31—Etablissement d'un fonds de roulement de $50,000.

32, 34, 35, 36—Achat, subdivision, revente de terrains.

Quatre articles biffés. 37 devient donc 32.

32—Don gratuit d'un terrain au Collège classique.

33—Tarif préférentiel pour l'électricité.

34—Droits à certains officiers municipaux.

35—Juridiction des constables dans la Paroisse de Jonquière.

36—La présente loi entrera en vigueur le jour de sa sanction.

Cette charte de la Cité de Jonquière, ville de 30,000 âmes, remplacera les lettres patentes du 18 mars 1912, accordées à la ville de Jonquière.

Légaré Automobile Limitée de Chicoutimi présente le dimanche soir à 8h.30, sur les ondes de **CJMT** le théâtre de l'air qui met en vedette plusieurs artistes de la région. C'est une réalisation d'André Jean.

M. Duplessis propose la création d'une société de 21 membres

QUEBEC (PC) — Le premier ministre Duplessis a annoncé qu'il présentera un projet de loi aux fins de créer une société de 21 membres qui sera chargée de surveiller la construction et d'administrer la nouvelle salle de concert à Montréal.

La contribution du gouvernement à la construction de la salle de concert sera de $2,500,000; celle de la ville de Montréal du même montant et celle du grand public de $2,500,000 également, par voie de souscription.

Sept membres de la société seront nommés par le gouvernement provincial et sept par la ville de Montréal, tandis que les sept autres représenteront les souscripteurs. Le nombre des membres de la société pourra être porté à 33. Dans ce cas, chaque groupe aura droit à 11 représentants. Les membres de la société ne toucheront aucun salaire.

La société sera autorisée à procéder à des expropriations, à faire l'acquisition de terrain, à construire et à administrer la salle de concert.

Accident mortel

BROWNSBURG (PC) — Herbert Ernest Potter, 43 ans, a succombé hier aux blessures qu'il avait subies dans l'explosion qui a partiellement endommagé une usine des Canadian Industries de Brownsburg, à 50 milles à l'ouest de Montréal. C'est le deuxième accident mortel de cette nature en 15 ans.

Les Sports au . . .

(Suite de la page 7)

la Grande Salle, qui peut servir à des fins sportives à l'occasion, sera elle aussi le théâtre d'événements sportifs.

En effet, demain soir la Ligue de Ballon-Volant, du Sacré-Coeur, du Circuit Robert Munger, l'empruntera à nouveau pour y présenter un double programme.

Les amateurs de Badmington y ont déja refait leurs apparitions hier soir, par contre, et tout comme la première partie de la saison, ils pourront s'y livrer à leur sports favoris, tous les mardi soir, vendredi soirs, et dimanche après-midi.

—o—

Par ailleurs, l'on apprend que la Ligue de Ballon-Panier qui opère dans cette salle depuis quatre saisons déjà et qui normalement devait reprendre ses activités cette semaine, ne pourra réaliser son projet.

Il est fortement rumeur que des difficultés premières l'empêcheraient même de disputer sa seconde partie de la présente saison 55-56, et que ses activités seraient suspendues jusqu'à ce qu'elles soient aplanies.

Il serait regrettable vraiment que les groupes de sportifs qui travaillent depuis quatre saisons à implanter ce sport, au domaine local, et qui ont obtenu certains succès jusqu'ici voient leurs efforts annihilés par un manque de coopération ou d'esprit sportif local.

Nous faisons appel à tous les vrais amateurs de ce sport et à toutes les bonnes volontés afin de tirer de ce mauvais pas le sport du ballon-panier amateur, à la fois récréatif et formateur.

Marcel Paillé . . .

(suite de la page 8)

lier droit qui s'affirme constamment. Nous avons prédit il y a deux ans que Bouchard serait un jour une vedette dans la Nationale et nous croyons toujours qu'il atteindra le grand circuit.

A la défense les Cataractes comptent également sur deux jeunes qui promettent en Junnior Langlois et Georges Bouchard. Ces deux joueurs ont sensiblement amélioré leur jeu sous la direction de Roger Léger, qui semble posséder un don pour faire d'un joueur parfois ordinaire une grande vedette.

Du groupe de recrues des Cataractes nous croyons que Dick Bouchard sera le plus en vedette d'ici mars prochain. A Trois-Rivières l'équipe a été formé de vétérans surtout et les recrues sont rares. Il est à souhaiter que les Lions formeront une "Kid-Line" de calibre l'an prochain qui assurerait au club un cachet bien particulier.

A Québec Punch Imlach a aligné plusieurs jeunes au début mais a réduit le nombre depuis. Claude Vinet, et Jean-Marie Cossette semblent être les meilleurs dn groupe. Récemment Cossette a pratiquement battu le Royal à lui seul comptant trois des quatre buts de son équipe.

AVIS

PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
No 20,449

Dans la Cour Supérieure
LIONEL GAGNON, marchand, faisant affaires sous les noms et raison sociale de X. GAGNON & FILS ENR., en le village de Grande-Baie, district de Chicoutimi,
demandeur;
vs
RAOUL SAMUELSEN, domicilié à Ferland, district de Chicoutimi,
défendeur;

Il est ordonné au défendeur de comparaitre dans le mois.
Chicoutimi, 23 décembre, 1955.
(signée Léonidas Gagné,
P.C.S.

VRAIE COPIE

AVIS

PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
No 20,304

Dans la Cour Supérieure
KENOGAMI AUTOMOBILE LTEE corporation légalement constituée ayant une place d'affaires en la ville de Kénogami, district de Chicoutimi,
demandeur;
vs
JEAN-PAUL LAPIERRE, domicilié à 8, rue Labrecque, Kénogami, district de Chicoutimi,
défendeur;

Il est ordonné au défendeur de comparaitre dans le mois.
Chicoutimi, le 28 décembre, 1955.
(signé) Léonidas Gagné,
P.C.S.

VRAIE COPIE

MANDRAKE, LE MAGICIEN — par Lee Falk et Ray Moire



LE FANTOME — par Wayne Boring



LE SURHOMME — par William Ritt et Clarence Gary



MARISE DUCLAU et sa famille



A FAMILLE TETEBECHE — par Chic Young



Cartes Professionnelles

GAUTHIER & TREMBLAY, C. A.
COMPTABLES AGREES — CHARTERED ACCOUNTANTS
ANTOINE GAUTHIER B.A., L.S.C., C.A., CHARLES TREMBLAY, L.S.S. C.A.
GASTON TREMBLAY, B.A., L.S.C. S.L.A., C.A. Syndics
54 EST, RUE RACINE Tél.: 4-7709 CHICOUTIMI P.Q. EDIFICE LAGACE

Boulanger, Fortier & Rondeau, c. a.
Maurice Boulanger, B.A., C.A. — Guy Fortier, B.A., L.S.C., C. A.
Réal Rondeau, B. A., C.A — Paul Thivierge, C.A.
Marcel Michaud, C.A., — Alexandre Lahaye, C.A.,
Raymond Kironac, C.A.Sc. — Andre Gagnon, C.A.
Gérard Beaulieu, C.A.
71. RUE ST-PIERRE — QUEBEC — TEL.: 5-4955

DELISLE & LAQUERRE
J.-L. DELISLE, I.M., M.A.S.M.E., M.E.I.C., B. Sc., A.
M. L. LAQUERRE, L.S., B. Sc. A., M.E.I.C.
INGENIEURS CIVILS
Spécialité: Beton armé — Charpente métallique — Aqueduc et égouts
Developpement hydro-electrique — Pont et route — Expertise en mécanique et électricité
265 Racine Est (Edifice Tremblay) Tél.: 4-4101 — Chicoutimi, P.Q.

PAUL NADEAU
ARPENTEUR-GEOMETRE — INGENIEUR FORESTIER
1008, rue Beauregard Tél.: 4-5240 Chicoutimi

LAMONTAGNE & GRAVEL
ARCHITECTES
31 ouest, rue Racine Tél.: 4-3481 Chicoutimi
(Edifice Perron)
"EN HAUT DE STEINBERG"

GAGNON & BERGERON
COMPTABLES AGREES
EDIFICE MURDOCK
L.-G. Gagnon, B.A., L.S.C.C., C.A. — P.-A. Bergeron, B.A., L.S.C., R I A , C A
23 Est, Racine Téléphone: 4-4369 Chicoutimi, P.Q.

Georges Vaillancourt *Michel Corriveau*
VAILLANCOURT & CORRIVEAU
ARPENTEUR GEOM. et ING. FORESTIERS
Edifice Murdock
23 est, rue Racine
Tel.: 4-5296 Chicoutimi

Desgagné & Boileau
ARCHITECTES
582 Blvd Lamarche Tél.: 4-7711 Chicoutimi

LES ENTREPRISES D HABITATION Inc.
LEH COURTIERS D'IMMEUBLES
Prêts Hypothécaires
NEW REALTIES CORPORATION
140 RACINE EST BUREAU TEL.: 4-3105
CHICOUTIMI, P. Q.

DENTISTES

Dr Paul Riverin
CHIRURGIEN-DENTISTE
83 est, rue Racine
CHICOUTIMI
Tél.: 4-3568

Dr Victor Gladu
CHIRURGIEN-DENTISTE
31 ouest, Racine Tél.: 4-8585
ABSENT EN REPOS
pour jusqu'au 23 janvier
CHICOUTIMI

ASSURANCES

Pierre Beaulieu
Membre "Million Dollar Round Table"
ASSURANCE-VIE
Spécialités: Expertise de succession
Suite 110 — Edifice Perron
Bureau: 4-7113 Rés.: 4-6024
Representants:
"Les Prevoyants du Canada"

Henri Gagnon & Fils
Enr.
ASSURANCES GENERALES
(Edifice Abel)
365 est, rue Racine Tél.: 4-4019
CHICOUTIMI

Pierre-E. Laberge
Courtier Général d'Assurances
369 est Racine
CHICOUTIMI

Gustave Claveau
ET FILS ENR.
Courtier en Assurances Générales
Vie Accident Maladie Incendie
Automobile Responsabilités de toutes sortes
Tél. Bur.: 4-3115 — Rés.: 4-5613
23 est, Racine — Chicoutimi

OPTOMETRISTES

Edifice Theberge
Maurice Monette, o.d.
OPTOMETRISTE
Examen de la vue
121 est, rue Racine Tél.: 4-4863
CHICOUTIMI

Dr Daniel Warren O.D
OPTOMETRISTE
Examens de la vue
Verres de contact
369 Racine est
Edifice Abel
Chicoutimi Tél.: 4-4916

DESSIN

L'ATELIER DE DESSIN, ENR.
J.L. LAPOINTE, PROP
IMPRESSION DE PLANS
BOUL. LAMARCHE
RUE RACINE
BOUL. RIV. DU MOULIN
6, Bon-Conseil, Chicoutimi, P.Q.
TEL.: 5523

AVOCATS

Gagné & Cain
AVOCATS
Ch. 305 — Edifice Murdock
23 est, rue Racine
Chicoutimi Tél.: 4-3072

Jean-Charles Simard
AVOCAT
Edifice Lagacé, Chicoutimi

Edmond Savard
AVOCAT
Edifice Théberge
121 est, rue Racine
CHICOUTIMI

Jean-Paul Gravel
AVOCAT
Edifice Lagace Chicoutimi

Me Paul Pouliot
AVOCAT
Edifice Steinberg
31 Ouest, rue Racine
Chicoutimi — Tél.: 4-8685

Tel. Res.: 4-4361 Bur.: 4-4633
Richard Dufour
AVOCAT
Edifice Murdock, chambre 304
23 est, rue racine Chicoutimi

Jacques Dufour
Avocat
Edifice Theberge, Chambre 4
121 Racine E. Tél.: 4-4125
Chicoutimi

BREVETS D'INVENTION

Brevets d'invention
Marque de Commerce
Dessins de fabrication en tous pays
MARION & MARION
Robic & Gastien
Boite postale 388 — Station "H"
MONTREAL 25

IMPOT SUR LE REVENU

Ls-Joseph Tremblay
Spécialité: Impôt sur le Revenu
71 rue Rhainds
CHICOUTIMI-NORD
Téléphone: 4-6854

Les Sports au CENTRE du SACRÉ-COEUR



Par Lévis Brassard

Alphonse Tremblay s'est particulièrement mis en évidence dans la ligue Paroissiale de Petites Quilles du Sacré-Coeur de Chicoutimi alors qu'il enleva à lui seul les plus haut simple et triple par 459 et 190, dans l'équipe de Jos. Tremblay (Xavier).

C'était là sa quote-part dans la belle victoire de son équipe, par 3-1, sur celle du Studio E. Bonneau, la seule rencontre de la soirée à ne pas avoir abouti à un blanchissage.

En effet le Circuit Gilbert Tremblay a rouvert la seconde partie de ses activités pour la présente saison 55-56, cette semaine sur nos allées, et les douze équipes y étaient alors présentes de nouveau.

Comme nous disions la rencontre de Jos. Tremblay contre le Studio E. Bonneau fut la seule à donner 3-1 alors que toutes les autres equipes eurent un résultat identique de 4-0, pour les uns ou les autres.

Les équipes victorieuses furent celles du Ben Blackburn, Tardif et Bilodeau, Riverin et Perron, Pharmacie Claveau, Marc Côté qui, toutes, n'y allèrent pas de main morte et blanchirent leurs adversaires respectifs par 4-0 Celle qui subirent le lavage furent l'Epicerie Frontenac, Henri Boivin, Emile Boivin, Boulangerie F.O.M.N., L.-H. Lapointe, qui enregistrèrent leurs premières déboires de l'année mais essaieront de se venger lundi soir prochain alors qu'ils apparaitront de nouveau sur nos allees.

—o—

Toujours dans ce même domaine sportif signalons que la "Price Bros. Workshop Bowling League" a repris également ses activités, hier soir sur nos allees, et que la Ligue Royale de Petites Quilles, l'imitera ce soir également.

Une double série de rencontre y sera disputée à 7 hres et à 9 hres dans les cadres du Circuit William Martin, cependant que la dernière venue, la "Ligue de Petites Quilles des Chevaliers de Colomb de Chicoutimi" mettra ses 4 équipes à l'action dès demain soir.

Si la Salle de Jeux proprement dite bourdonne à nouveau d'activités tous les soirs de la semaine,

(Suite à la 6 ème page)

Les scoreurs

	buts	A.	pts
Moore — Chicoutimi	18	32	50
Corriveau — Montreal	20	25	45
Dubé — Shawinigan	15	28	43
Kachur — Shawinigan	20	21	41
Smrke L. — Chicoutimi	16	21	37
Grosse — Shawinigan	15	22	37
Burnett — Montréal	15	22	37
Smrke, S. — Chicoutimi	13	20	33
Tremblay — Québec	14	21	33
Broden — Shawinigan	8	25	33
Achtymichuk — Québec	12	20	32
Wray — Shawinigan	9	22	31
Denis — Shawinigan	12	18	30
Glaude — Chicoutimi	6	22	28
Kapusta — T.-Rivières	11	15	26
Perreault — Chicoutimi	10	16	26
Powell — Québec	10	16	26
Ford — Québec	13	11	24
Denis — Montréal	10	14	24
Desaulniers — Shawinigan	8	16	24
Cossette — Québec	9	14	23
Labadie — Québec	8	14	22
Lucas — Chicoutimi	9	11	20
Rousseau, G. — Montréal	7	13	20
Laplante — Montréal	7	13	20
Hicks — Chicoutimi	11	8	19
Faulkner — Shawinigan	11	8	19
Gagnon — T.-Rivières	8	10	18
Gooden — T.-Rivières	8	10	18
Poliziani — Québec	7	11	18
Stoddard — T.-Rivières	5	13	18
Topoli — Chicoutimi	5	13	18

HOCKEY

LIGUE NATIONALE
Canadien 4, Rangers

LIGUE DU QUEBEC
Royal 2, Québec 1
Shawinigan 5, T.-Rivieres 3

LIGUE SAGUENAY-QUEBEC
Chicoutimi 2, Jonquière 2
Frontenac 3, Victoria 7

CLASSEMENT

LIGUE DU QUEBEC

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
Shawinigan	40	26	12	2	145	98	54
Royal	39	20	14	5	112	98	45
Chicoutimi	35	18	14	3	109	87	39
Québec	37	14	22	1	106	126	29
Trois-Rivières	35	9	25	1	69	132	19

LIGUE NATIONALE

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
Canadien	40	25	8	7	120	68	57
New-York	37	19	12	5	114	91	44
Détroit	39	14	12	13	99	84	41
Toronto	40	14	19	7	86	104	35
Chicago	39	13	18	8	99	124	34
Boston	39	8	22	9	71	116	25

LIGUE SAGUENAY-QUEBEC

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
Frontenac	24	17	2	5	130	77	39
Victoria	23	12	9	2	85	73	26
Port-Alfred	25	11	11	3	111	108	25
Arvida	21	9	9	3	84	79	21
Chicoutimi	23	8	12	3	99	133	19
Jonquière	23	6	12	5	82	102	17
Alma	23	6	14	3	83	102	15

Les Gants Dorés

Les instructeurs d'environ vingt-cinq clubs de boxe amateur de Montréal sont presque unanimes à déclarer qu'un protecteur pour la tête donne à un jeune boxeur une fausse confiance, et, ainsi, ont rejeté l'idée de se servir de ces protecteurs lors des prochains Golden Gloves.

Les instructeurs ont déclaré que si un jeune boxeur sent qu'il ne peut être blessé, il encaissera des coups inutiles dans le but d'atteindre son adversaire.

Sylvio Mireault, un instructeur très bien connu à Montréal et à l'étranger, a déclaré que durant toutes ses associations avec de jeunes boxeurs, il n'a jamais senti le besoin d'avoir recours à des protecteurs dans ses gymnases. "Nous utilisons les protecteurs pour l'entrainement seulement", a déclaré Mireault.

Ce vétéran instructeur a ensuite déclaré qu'il n'avait pas confiance aux protecteurs. "J'ai déjà dépensé deux mois de mon temps à apprendre à un jeune boxeur l'art de se protéger. Dès qu'il a porté un protecteur et qu'il a réalisé que son adversaire ne pouvait l'ébranler, il a oublié tout ce que je lui avais appris et a commencé à frapper coup sur coup", a déclaré Mireault.

Eddie Supple, instructeur du club Irish A.C., a ensuite fait remarquer qu'avec des gants de huit onces, un amateur ne peut pas blesser un adversaire sérieusement. Il a lui aussi déclaré qu'un protecteur inspirait une fausse confiance.

Supple qui a gagné le trophée Jack Dumpsey durant les deux dernières années, dirigera 27 boxeurs dans les prochains Golden Gloves dont la finale sera présentée au Forum le 30 avril prochain.

A VENDRE

POUR CAUSE DE VENTE DE PROPRIETE.

Un ménage complet comprenant: ensemble de cuisine, ensemble de salon, ensembles de chambre à coucher; poêle électrique, radio, lampes électriques, etc.

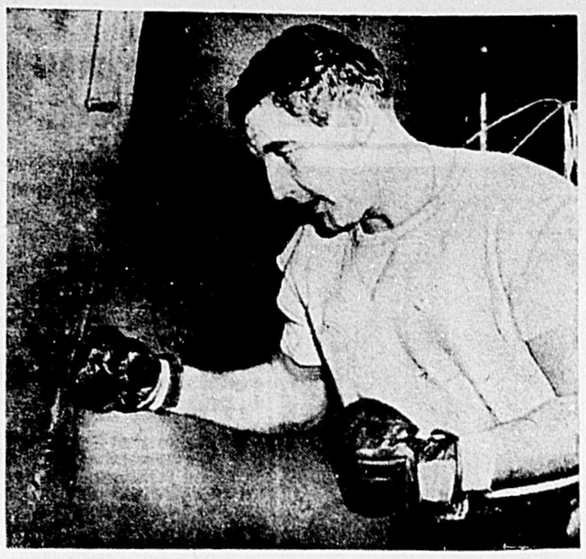
Tous ces articles sont visibles de 10 h. a.m. à midi et de 2 h. p.m. à 6 h. p.m.

à

472 Boul. St-Sacrement, Chicoutimi.

Pour renseignements appelez:

J.-H. LORTIE
4-1545 ou 4-4084
ARTHUR HARVEY
4-3061



CHAMPION DE L'EMPIRE: — James J. Parker a défait Johnny Arthur, de l'Afrique du Sud, par décision, dans un match de 12 rounds, à Toronto, pour devenir le champion poids lourd canadien. Parker est également champion de l'Empire version canadienne. On sait que la Fédération anglaise reconnait toujours Don Cockell comme champion de l'Empire.

Les skieurs envahissent le Québec

Au cours des années passées, le vrai début de la saison de ski, en autant que les skieurs sont concernés, a toujours été vers le 23 décembre.

A la surprise générale, cette année, les amateurs de ski ont commencé l'invasion des centres de neige, trois semaines plus tôt.

Les rapports qui nous viennent des Laurentides, de Québec et du Lac Beauport, ainsi que des Cantons de l'Est, accusent une moyenne d'augmentation de la clientèle qui varie de 50% à 60%, pour les trois premières semaines de décembre; dans la plupart des cas, le pourcentage des visiteurs américains est plus élevé.

A quoi pouvons-nous attribuer un début de saison aussi précoce et aussi achalandé?

Selon Me Gérard Delage, administrateur de l'Association des Hôteliers, trois facteurs entrent en cause:

1—la prospérité générale qui se manifeste dans tous les domaines;

2—une saison de neige abondante et hâtive;

3—une publicité intense et collective de l'Association des Hôteliers et de l'Office Provincial de Publicité de la province de Québec, dans tous les grands centres du Canada et des Etats-Unis.

Cette campagne publicitaire inaugurée, l'an dernier, par M. Georges Léveillée, donne encore de meilleurs résultats cette année, pour l'excellente raison que les prédictions sur lesquelles elle était basée s'avèrent absolument vraies, pour la seconde année consécutive.

De fait, d'après les données du directeur du Bureau Météorologique, le docteur Oscar Villeneuve, à partir de 1954, la province de Québec est entrée dans un cycle de sept hivers qui commencent tôt, finissent tard, et sont pourvus d'une neige abondante, durable et idéale pour les sports d'hiver, tout particulièrement le ski.

Certains observateurs avaient accueilli cette prédiction avec une pointe de scepticisme, mais ils se rendent compte maintenant que les données du Dr. Villeneuve n'ont pas été énoncées à la légère et sont surement basées sur une étude scientifique qui ne ment pas.

Au cours de son exposé, le docteur Villeneuve a souligné qu'une étude des rapports officiels de la température maximum, minimum et moyenne explique l'état des conditions de neige dans la province de Québec. En effet, l'abondante couche de neige qui recouvre le territoire québécois durant la saison d'hiver, de même que l'état de cette neige sont dus en grande partie aux conditions termométriques relativement basses qui permettent non seulement de conserver la couche de neige durant une très longue période, mais favorisent également une texture propre à satisfaire les amateurs de sports d'hiver.

En raison de cette situation exceptionnellement favorable, les stations de ski ont été prises d'assaut au cours de la saison des fêtes et tout laisse croire qu'au cours des prochains mois, elles connaitront une affluence extraordinaire.

Les propriétaires d'hôtels et d'auberges s'excusent donc auprès des clients qu'ils n'ont pas été capables de loger au cours des dernières semaines, et ils invitent tous les amateurs de ski à retenir leur gite assez longtemps d'avance pour ne pas être désappointés au dernier moment.

27 journalistes se disputeront le trophée Caza au tennis-sur-table

Le tournoi de tennis sur table qui opposera à partir de dimanche la plupart des journalistes de la région suscite déjà beaucoup d'enthousiasme et l'organisateur du tournoi, Yvan Tremblay, est assuré d'un succès sans précédent si l'on en juge par le nombre des inscriptions reçues.

Le tournoi se disputera dans la salle de la J.O.C., à l'hôtel de ville de Chicoutimi. Hier soir, le président Yvan Tremblay avait bon espoir de conclure les arrangements pour que débute la compétition dimanche à 2 hres p.m. Mais on sait qu'il est difficile de regrouper tous les journalistes à la fois dans un même lieu.

Il est intéressant de constater la vogue que ce tournoi est en train de connaitre chez la gent des scribouilleurs. On y relève des inscriptions provenant du Progrès du Saguenay, du Soleil au Saguenay, du Réveil de Jonquière, du Lingot, de Saguenay Loisirs, des postes CJMT et CBJ de même que des studios BLM.

Le populaire restaurateur et sportsman, M. Wellie Caza, a offert un trophée de grand prix qui sera décerné à l'issue du tournoi au meilleur joueur de tennis-sur-table. Ce geste a été vivement apprécié des journalistes et tous combattront jusqu'à l'essoufflement pour se l'approprier.

Déjà quelques favoris s'imposent à l'attention générale et on mentionne que Marcel Houle, gérant du poste CJMT, pourrait bien décrocher les honneurs du tournoi. A moins que d'autres excellents joueurs comme Bertrand Tremblay, Roland Brassard, Yvan Tremblay, Laurent Tremblay, Raymond Labrecque ou Gilles Goyette ne l'emportent sur l'expérience reconnue de Marcel Houle.

Mais le président du tournoi, Yvan Tremblay, assure qu'il n'y aura aucun joueur de semé avant le tournoi. Tous les noms seront opposés au hasard.

A date, 27 inscriptions ont été reçues et ce chiffre peut être légèrement augmenté. Les inscriptions viennent de Gaston Ouellet (Soleil-Jonquière), Gaetan Fortin (Soleil-Jonquière), Yvan Tremblay (BLM), Maurice Bégin (BLM), Léo Tremblay (BLM-Jonquière), Clermont Carrier, (Bagotville), Bertrand Tremblay (Soleil-Chicoutimi), Lucien Emond (Soleil-Chicoutimi), Louis-Marie Tremblay (Réveil-Jonquière), Gilles Goyette (Progrès), Roland Brassard (Progrès), Denis Masse (Progrès), Walter Gagnon (Bagotville), Raymond Labrecque (CJMT), Gilles Paradis (CJMT), Réjean Simard (Réveil-Jonquière), Paul Raymond (Réveil), Marcel Houle (CJMT), Benoit Massicotte (Progrès), Claude Tessier (Progrès), Victor Leclerc (Progrès), Laval Raymond (CBJ), Jacques Lambert (CBJ), Robert Quennneville (CBJ), Jean-Pierre Bélanger (Lingot), et Laurent Tremblay (Saguenay Loisirs).

Le Royal l'emporte 2-1 devant Québec

MONTREAL (PC) — Le Royal de Montréal a été un peu plus combatif que ses adversaires, hier soir, et s'est ainsi assurée une victoire de 2-1 sur les As de Québec, dans une joute de la ligue professionnelle du Québec disputée devant 2,999 personnes.

Cette victoire du Royal le laisse en deuxième place du circuit, neuf points derrière les Cataractes de Shawinigan Falls, qui ont battu les Lions de Trois-Rivières 5-3 hier soir.

Les trois buts de la joute ont été comptés à bout portant. André Corriveau et Léo Gravelle ont été les compteurs du Royal tandis que Gene Achtymichuk a compté pour Québec.

Gravelle a ouvert le pointage vers le milieu de la première période, en comptant sur une courte passe de Ray Laplante, à l'embouchure de la cage de Claude Evans.

Corriveau porta le compte à 2-0 après 56 secondes de jeu de la deuxième période, sur des passes de Kelly Burnett et de Jackie Leclair. Corriveau n'eut qu'à pousser le disque derrière Evans étendu devant ses buts.

Gerry McNeil, qui afficha une superbe tenue dans les buts du Royal, semblait devoir remporter son troisième blanchissage lorsque Achtymichuk compta sur le retour d'un de ses propres lancers.

Aucune des quatre punitions—trois à Québec—imposées par l'arbitreGordie Whitehead n'a figuré dans le pointage.

Evans a bloqué 24 lancers, McNeil 25.

.... Alignements ....

Québec — Buts: Evans; défenses: Schneider, Crozier, Zeniuk, Thibault; avants: Gamble, Tessier, Powell, Ford, Poliziani, Tremblay, Achtymichuk, Buchanan, Cossette, Vinet.

Montréal — Buts: McNeil; défenses: R. Rousseau, Ingram, Clune, MacPherson; avants: Corriveau, Thorndycraft, Goyette, G. Rousseau, Burnett, Leclair, Denis, MacKay, Gravelle, Laplante.

Arbitre: Gordie Whitehead; lignes: Howie Harvey.

Première période: 1. Montréal, Gravelle (Laplante) 9:45.

Punitions: Poliziani 3:21, Zeniuk 18:50.

Deuxième période: 2. Montréal, Corriveau (Burnett, Leclair) :56.

Punitions: Ford 15:25, G. Rousseau 19:50.

Troisième période: 3. Québec, Achtymichuk (Vinet, Thibeault) 12:17.

Aucune punition.

Evans	7	8	9	—24
McNeil	5	10	10	—25

Gilles Dubé se distingue pour les Cataractes, 5-3

TROIS-RIVIERES (PC) — La grosse ligne des Cataractes de Shawinigan Falls, formée de Gilles Dubé, Erwin Grosse et Jean-Paul Denis, a compté trois buts en deuxième période pour conduire, hier soir, les meneurs de la ligue professionnelle du Québec à une victoire de 5-3 sur les Lions de Trois-Rivières.

Cette victoire des Cats leur a conservé l'avance de neuf points qu'ils détiennent en tête de leur circuit. Les Lions sont en dernière place dans le classement du circuit à cinq clubs, 10 points derrière les As de Québec.

Les Lions ont pris une avance de 2-0 dans la première période, sur des buts de Bill Gooden et de Morley MacNeil mais le joueur de défense Ernie Roche a réduit cette avance à 2-1 avec un but vers la fin du premier vingt.

Dubé a compté deux fois, Denis une fois, dans la deuxième période, alors que Bob Perreault a paralysé toutes les attaques des Lions. Dans cette seule période, Grosse recueillit trois assists, Denis deux, Dubé un. Ce dernier en avait également recueilli un dans le premier vingt.

Pete Kapusta, de Trois-Rivières, et le capitaine Gerry Desaulniers, des Cataractes, ont compté chacun un but dans la dernière période. Dans la cage des Lions, Phil Hughes effectua 33 arrêts, soit dix de plus que Perreault.

Alignements

Shawinigan Falls — Buts: Perreault; défense, Hodgson, G. Bouchard, Roche, Langlois; avants: Dubé, Grosse, Desaulniers, Kachur, Denis, R. Bouchard, Thornson, Faulkner.

Trois-Rivières — Buts: Hughes; défense0 Lamirande, Michelin, Pennant, MacNeil; avants: Kapusta, Scherza, Gooden, Gagnon, Bisaillon, Leclerc, Groleau, Joannette, Dubuc, Goyette.

Arbitre: Haggerty; lignes: Landry et Côté.

Sommaire

Première période: 1. Trois-Rivières, Gooden (Gagnon, Joannette) 4:54; 2. Trois-Rivières, MacNeil (Kapusta, Scherza) 7:48; 3. Shawinigan Falls, Roche (Kachur, Dubé) 14:01.

Punitions: MacNeil 11:52, Roche 16:18.

Deuxième période: 4. Shawinigan Falls, Dubé (Denis, Grosse) :53; 5. Shawinigan Falls, Denis (Dubé, Grosse) 1:31; 6. Shawinigan Falls, Dubé (Denis, Grosse) 9:01.

Punitions: Michelin 5:07, Hodgson 12:04.

Troisième période: 7. Trois-Rivières, Kapusta (Leclerc, Scherza) 9:15; 8. Shawinigan Falls, Desaulniers (R. Bouchard, Thornson) 12:45.

Punitions: Langlois 3:06.

Arrêts:

Perreault	8	8	7—23
Hughes	12	17	7—33

Au tennis

ST-PETERSBURG (PA) — Don Platt, de Toronto, a atteint hier la troisième ronde du tournoi pour le championnat de tennis de la côte occidentale de la Floride en défaisant Don Walraven, de l'université de l'Oklahoma, 6-2, 6-2.

Eddie Moylan, de Trenton, New-Jersey, le champion de l'an dernier, a défait Jack Staton, de St-Petersburg, 6-3, 6-3 et Reynaldo Garrido, un membre de l'équipe cubaine de la coupe Davis, a défait Lew McMaster, de St-Petersburg, 4-6, 6-3, 6-4.

Stuckenschneider devient Sénateur

WASHINGTON (PA)—Les Senators de Washington viennent d'embaucher un joueur qui, s'il réussit à se tailler une place au sein d'une équipe professionnelle, fera le désespoir des annonceurs de radio, des journalistes qui font des box-scores et de ceux qui font des manchettes de journaux. Son nom: Victor H. Stuckenschneider.

Stuckenschneider a été assigné au club de Chattanooga, Tennessee, une filiale AA des Senators. L'an dernier, pour l'équipe du camp militaire de Fort Sill, Oklahoma, il a gagné 21 parties, dont une sans point ni coup sûr. Il est âgé de 21 ans.

Perez défend son titre contre Leo Espinosa

BUENOS AIRES (PA) — L'Argentin Pascual Perez, le champion mondial des boxeurs poids mouche, défendra son titre ce soir contre l'aspirant philippin Leo Espinosa, dans un match de 15 rounds qui sera disputé à Buenos Aires.

Les gens attendaient en ligne hier pour acheter des places debout pour cette rencontre qui suscite un intérêt immense dans la capitale argentine. On s'attend à une foule de 25,000 personnes. La rencontre commencera vers 9 h. p.m., heure normale de l'est.

L'offensive des Red Wings est plus puissante que celle du Bleu Blanc Rouge

MONTREAL (PC) — Il appert que ce sont les Red Wings de Détroit et non les Canadiens de Montréal qui savent le mieux exploiter les punitions imposées à leurs adversaires, dans la Ligue Nationale de Hockey.

La Ligue vient de livrer au public, à ce sujet, toute une série nouvelle de statistiques, couvrant jusqu'aux parties du 28 décembre.

On sait qu'il est fortement question de changer le règlement des punitions pour qu'une punition cesse automatiquement lorsque le club adverse compte un but. Ceci est fort discuté.

Sur les 75 buts à leur crédit, les Red Wings en ont compté 33 ou 44 pour cent quand ils avaient un avantage numérique. Dans les mêmes circonstances, les Canadiens ont compté 37 de leurs 103 buts, soit 36 pour cent.

Viennent ensuite les Bruins de Boston, pourtant pas très fameux, qui ont compté 16 buts sur 59 en exploitant les punitions de leurs adversaires, ce qui leur fait un pourcentage de 27. Dans les mêmes circonstances les Rangers de New-York ont compté 20 de leurs 94 buts, soit 21 pour cent; les Maple Leafs de Toronto, 14 de leurs 42 buts, soit 19 pour cent; les Black Hawks de Chicago, 12 de leurs 84 buts, soit 14 pour cent.

Les Hawks ont par contre le meilleur pourcentage de buts comptés sans avantage numérique.

A l'offensive

En 33 parties, le Détroit eut l'avantage d'un homme 150 fois et il en profita 30 fois pour compter 31 points. A dix reprises, les Wings eurent l'avantage de deux hommes mais deux fois seulement ils en profitèrent pour compter deux points.

Les Canadiens eurent l'avantage d'un homme 156 fois en 36 parties. Ils en profitèrent 28 fois pour compter 31 points. Ils eurent l'avantage de deux hommes huit fois, en profitèrent trois fois et comptèrent cinq points.

Rangers: avantage d'un homme 130 en 32 parties; 18 points en 16 occasions, avantage de deux hommes huit fois; deux points en une seule occasion.

Bruins: avantage d'un homme 149 en 34 parties; 14 buts en 12 occasions; avantage de deux hommes neuf fois; deux points en deux occasions.

Leafs: un homme 172 fois en 36 parties; 14 points; deux hommes six fois; rien.

Hawks: un homme 126 fois en 35 parties; 10 points; deux hommes cinq fois; deux points en deux occasions.

Sur la défensive

Au point de vue défensif, ce sont les Rangers qui furent les moins vulnérables quand ils furent à court d'hommes. Ils ont laissé entrer 74 points mais 16 seulement, ou 21 pour cent, à court d'hommes. Viennent ensuite les Bruins, 20 sur 92 ou 22 pour cent; les Canadiens, 15sur 57 ou 26 pour cent; les Wings, 18 sur 68 ou 26 pour cent; les Hawks, 31 sur 103 ou 30 pour cent; les Leafs, 32 sur 93 ou 34 pour cent.

Par contre, si l'on considère le nombre de fois que l'adversaire sut profiter d'un avantage numérique sur les Canadiens, ces derniers sont les plus forts défensivement. A court d'un homme 173 fois, ils ne laissèrent compter que 14 buts en 13 occasions, soit une fois sur 14. A court de deux hommes 16 fois, ils ne laissèrent compter qu'un point.

Voici les mêmes statistiques pour les autres clubs; avec un homme en moins:

New-York 11 fois sur 135 ou 12.3 pour cent, 11 points; Boston, 16 sur 148 ., soit 9.25 pour cent, 17 points; Détroit, 15 sur 124 ou 8.26 sur 176, soit 6.29 pour cent, 30 pour cent, 18 points; Toronto, 28 points; Chicago, 27 sur 135, soit 5 pour cent, 29 points.

Deux hommes en moins: Rangers, huit fois, 5 points en 5 fois; Boston, quatre fois, trois points une fois; Détroit, six fois, rien; Toronto, sept fois, deux points en deux fois; Chicago, cinq fois, deux points une fois.

Les meneurs

	B	A	Pts	Pun.
Béliveau, Mtl.	23	23	46	94
M. Richard, Mtl.	22	20	42	48
Howe, Dét.	19	22	41	60
Bathgate, N.-Y.	11	30	41	38
Olmstead, Mtl.	8	31	39	68
Sloan, Tor.	22	13	35	62
Creighton, N.-Y.	5	19	34	26
Delvecchio, Dét.	18	15	33	18
Reibel, Dét.	8	23	31	6
Kelly, Dét.	11	18	29	35
Murphy, N.-Y.	12	16	28	31
Gadsby, N.-Y.	4	24	28	60
Harvey, Mtl.	2	26	28	44
Prentice, N.-Y.	16	11	27	16
Lindsay, Dét.	15	11	26	104
Mickoski, Chi.	15	10	25	40
Geoffrion, Mtl.	12	13	25	44
Armstrong, Tor.	7	18	25	54
Hergesheimer, N.-Y.	14	10	24	18
R. Richard, Mtl.	11	13	24	20
Moore, Mtl.	6	18	24	29

Finis... Pourquoi PELLETER — POUSSER — PATINER dans la Neige et la Boue

Les ergots d'hiver — "General" rendent la conduite si facile en hiver



EN VENTE CHEZ le marchand de pneus GENERAL

COLISEE DE CHICOUTIMI

HOCKEY PROFESSIONNEL

JEUDI SOIR

MONTREAL vs SAGUENEENS

PATINAGE
Samedi après-midi
Samedi soir
Dimanche soir

COLISEE DE CHICOUTIMI



LA COLOSSALE VENTE DE JANVIER CHEZ Lessard en bas de la côte CHICOUTIMI

Un Succès Colossal!... Venez y faire des Économies Colossales!

Marcel Paillé serait nommé la recrue de l'année

A l'affiche

11 Janvier 1956.
Centre Paroissial Sacré-Coeur de Chicoutimi.
HOCKEY
Ligue Interparoissiale de Hockey de Chicoutimi
A 8h. 30 Au Centre:
Castors, de St-Antoine
- vs -
Taons, du Sacré-Coeur
Ligue Royale de Petites Quilles
7.00 hres: Hôtel du Parc vs J.-O. Gaudreault, 1 et 2,
J.-R. Théberge vs Mme Emile Tremblay, 3 et 4,
Lessard sur la Côte vs Cie d'Entrepreneurs 5 et 6.
9.00 hres: Ovila Gauthier vs Eastern Smelting, 1 et 2,
Favre et Fils, vs Cie Ferry Générale, 3 et 4
Drolet et Freres vs Laiterie "Chic", 5 et 6. L. B.

A
CKRS-TV

MERCREDI, 11 JANVIER
7.00 Nouvelles filmées
7.15 Film
7.30 Ile au tresor
8.00 La joie de connaitre
8.30 La famille Plouffe
9.00 Lutte
10.00 Film
10.30 Paillettes
11.00 Nouvelles anglaises filmées
11.10 O Canada
Fin des emissions

LA PLUS PETITE ANNONCE POUR LA PLUS GRANDE VENTE.

LA VENTE A UN SOU
L'attaque aux marchandises du plancher superieur de LESSARD SUR LA COTE.
ROBES — MANTEAUX
COSTUMES — CHAPEAUX

JEUDI, 12 JANVIER
5.30 La terre est ronde
7.00 Nouvelles Filmées
7.15 Film
7.30 Toi et moi
7.45 Cuisine bonne humeur
8.00 Sophie magazine
8.30 Feu de joie
9.00 Quatuor
9.30 Les idées en marche
10.00 L'heure du concert
11.00 Nouvelles anglaises filmées
11.10 O Canada
Fin des émissions

BONNE NUIT ! DE VOTRE MAGASIN

LE ROYAUME DE L'ELEGANCE
LESSARD SUR LA CÔTE

Bloc-notes

10 pays prendront part au tournoi pour le championnat mondial de hockey.

— o —

Le Canada défend son titre qu'il a remporté en défaisant la Russie.

— o —

Le Canada jouera son premier match, le 26 janvier, contre l'Allemagne.

— o —

Il jouera deux parties hors-concours contre l'équipe B de laTchécoslovaquie les 18 et 19 janvier.

— o —

Les Saguenéens nous reviennent demain soir contre le Royal Montréal.

— o —

Notre club n'a pas encore connu l'amertume de la défaite depuis le début de 1956.

— o —

Et il semble décidé à ne pas trebucher devant les joueurs de Elmer Lach.

— o —

Le gérant general de Dow, version sagueneenne, vient d'installer une boite de suggestions.

— o —

Il ne faudrait pas trop les prendre au serieux.

— o —

Gilles et Gus font du taxi à titre gratuit.

— o —

Jules Dufour vient de s'apercevoir que la mémoire est une faculté que l'on *oublie*.

— o —

L'ami Paul s'est achete un complet neuf avec des revers en cuir.

— o —

Le cigare Boulay se peigne encore avant de se lancer au travail.

— o —

Question d'habitude.

— o —

Raymond Tremblay, de la Prudential, fait des affaires d'or.

— o —

Il assure tout le monde.

— o —

Harry Doucet ne déteste pas l'eau de Vichy.

— o —

Johnny Wilde se devoue pour la cause du hockey à Arvida.

— o —

Le travail qu'il fait pour les jeunes mérite d'être souligné.

Mariage différé

MONTREAL (PC) — Le juge Willie Proulx a retardé de deux mois un mariage projeté entre un accusé et une jeune fille qui était venue implorer la clémence pour son fiancé. C'est la sentence que le juge a imposée à Frederick Earl, 21 ans, pour s'être porté à des voies de fait sur un agent de police du Pacifique Canadien à la gare Windsor.



ILS ONT BIEN JOUE CONTRE LES MARQUIS: — Ces cinq joueurs des jeunes Saguenéens ont joué un rôle important dans la rencontre d'hier soir contre les Marquis de Jonquière. De gauche à droite, Jacques Garant, Rémi Morrissette, Hal Hicks, Gerry Brassard et Marc Cantin arborent un sourire de hockeyeurs satisfaits.

Chicoutimi et Jonquière font match nul de 2-2, au Colisée

Les Saguenéens de Chicoutimi et les Marquis de Jonquière n'ont pas réussi à faire un maître en faisant partie nulle au compte de 2 à 2, hier soir au Colisée de Chicoutimi devant une assistance de quelque 600 personnes. Les Marquis effectuent un ralliement de deux buts à la troisième période grâce à des buts de Léonce Hubert et de Rodrigue Langevin.

En effet, les hommes de Raymond LaRoche, jouant en lions dans les deux premières périodes, avaient porté le compte deux à 0 en leur faveur.

Dès les premières minutes de jtu, les deux clubs semblaient déterminés à remporter la partie; c'est alors qu'on assista à du magnifiques pièces de jeu de part et d'autre. C'est Morissette, gardien de but des Marquis, qui fut appelé à effectuer le premier arrêt sur un boulet de Thiffeault. Sur ce jeu, Villeneuve des Marquis fut puni pour accrochage. Les Saguenéens furent cependant impuissants à organiser une montée dangereuse.

Gerry Brassard fut appelé par la suite à se surpasser devant les Langevin, Fortin et Rivard. Son exhibition ne se limita cependant à la première période car toute la partie, Gerry se montra à la hauteur, Ses arrêts sensationnels, provenant quelquefois du miracle, ont empêché un score plus élevé car les protèges d'Armand Bourdon ont eu un léger avantage du jeu.

La deuxième période fut toute aussi rapide que la première; C'est d'ailleurs durant cette période que les Saguenéens réussirent à porter le compte 2 à 0 en leur faveur. Le premier point fut le résultat d'une belle montée individuellt par le joueur d'arrière-garde Harold Hicks qui contourna plusieurs joueurs des Marquis avant de parvenir seul devant Morrissette qui fut impuissant à bloquer un foudroyant lancer à quelque dix pieds des buts.

Cantin se chargea du deuxième but; après une montée à l'emporte pièce comme lui seul a le don de réaliser, le numero 17 des Saguenéens déjoua habilement la défense et se presenta seul devant le gardien des Marquis qui bloqua a demi.

La troisième periode fut à l'avantage des Marquis qui profitèrent de la fatigue apparente des locaux pour enfiler deux buts leurs permettant ains iun verdict nul entre les deux équipes.

Ce fut, en somme l'une des plus excitante partie à être disputée à Chicoutimi dans la ligue junior. Les deux equipes pratiquèrent un jeu de passes parfait et les montées à l'emporte-pièce furent des mieux réussies. Gerry Brassard, gardien des Saguenéens, fut cependant le héros de la partie en effectuant des arrêts dont plusieurs se rappelleront.

SOMMAIRE

Premire période
Aucun point.
Punitions: Villeneuve, Cantin, Hicks.

Deuxième période
1—Chicoutimi: Hicks 9.24
2—Chicoutimi: Cantin (Thiffeault) 18:34
Punitions: Rivard, Cantin, Hicks.

Troisième période
3—Jonquière: Hubert ,Villeneuve-Gaudreault) 3:18
4—Jonquière: Langevin (Fortin-Gaudureault) 18:35
Punitions: Hubert, Hicks, Fortin.

Les bonnes recrues sont nombreuses dans la ligue du Québec cette saison, mais Marcel Paillé, des Saguenéens de Chicoutimi, semble avoir le meilleur sur ses plus proches concurrents

Les bonnes recrues sont nombreuses dans la ligue du Québec cette saison. Il ne sera pas facile à la fin de la campagne de désigner le joueur se méritant le titre de la recrue de l'année. Tous les clubs alignent de jeunes hommes avec le Royal dominant la liste.

Ordinairement le joueur qui se mérite le titre a gradué directement des rangs juniors ou encore d'un circuit amateur pas trop puissant. C'est pourquoi des hommes comme Phil Goyette, Barry Thorndycraft, et Denis Boucher, qui étaient avec le Cincinnati l'an dernier, sont de sérieux candidats au titre. Guy Rousseau et Don Ingram sont d'autres candidats sérieux dans le camp du Royal.

Du groupe c'est Goyette qui nous a le plus impressionné. Un joueur de centre intelligent Goyette semble posséder cet instinct naturel que l'on retrouve chez tous les joueurs. Il est toujours au bon endroit au bon moment. Il est également très agressif et un très dangereux compteur surtout quand la lutte est serrée.

Thorndycraft, un ailier gauche rapide et combatif, nous fait penser à Floyd Curry. C'est un travailleur infatiguable et un as dans la mise en échec. Mais il ne sera jamais un prolifique compteur. Denis Boucher, un ailier droit et un bon compteur, n'a pas joué assez souvent jusqu'ici pour que l'on puisse se prononcer sur sa réelle valeur.

Guy Rousseau est un petit joueur mais très résistant. C'est un rapide patineur et un bon compteur. Les Canadiens sont à la recherche de bons ailiers gauche depuis plusieurs années et Rousseau devrait obtenir la chance de faire ses preuves dans la Nationale la saison prochaine.

A la ligne bleue Ron Ingram, qui *jouait avec un club* senior de l'Ontario la saison dernière, a très bien fait jusqu'ici. Ingram est très rapide et il est à se demander s'il ne connaitrait pas de plus grands succès comme ailier. Elmer Lach l'a utilisé à quelques reprises à l'attaque et il a très bien fait.

Si le Royal possède dans ses rangs plusieurs sérieux candidats au titre nous croyons cependant que c'est un joueur du Chicotimi qui décrochera la palme. Nous voulons parler du gardien de buts Marcel Paillé qui prouve cette saison que ses critiques étaient dans l'erreur en tentant de le détruire du temps qu'il évoluait chez les juniors.

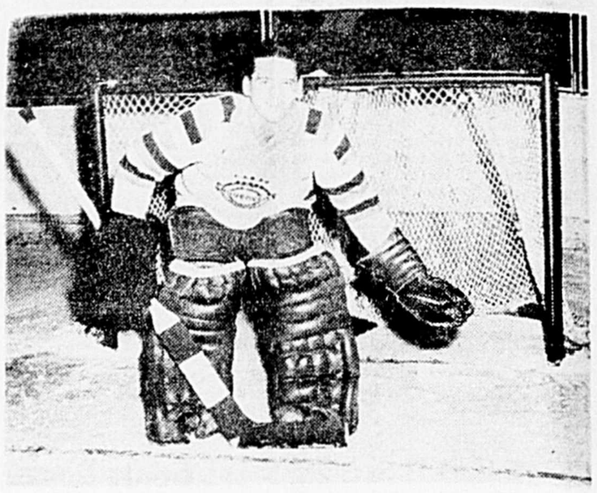
Cette année Gerry Plamondon, le nouveau pilote du Chicoutimi, en a surpris plusieurs en annonçant que Paillé serait le gardien de buts régulier des Saguenéens.

Mais Plamondon connaissait la valeur du jeune gardien de buts puisqu'il l'avait eu sous ses ordres à Matane. Et Plamondon n'a pas hésité à lui faire confiance à Chicoutimi.

Les Saguenéens ont indiqué depuis le début de la campagne qu'ils pouvaient tenir tête aux meilleurs clubs de la ligue. Et le grand responsable des succès du club est Paillé, qui a affiché une tenue formidable dans ses filets. Il faudrait également ajouter que le retour en forme de Jimmy Moore a considérablement aidé le club de Plamondon.

Les champions Cataractes de Shawinigan Falls alignent également queiques recrues qui feront parler d'elles. Nous avons un penchant pour Dick Bouchard, un ai-

(Suite à la 6 ème page)



Marcel Paillé, des Saguenéens de Chicoutimi

45 Racine O.
Duchesne & Tremblay Ltee
Tél.: 4-1435
••• MEUBLES •••
CHICOUTIMI
SONT VENDEURS EXCLUSIFS DES FAMEUX PIANOS
KRANICH & BACK
et
STERLING
AUSSI
Mason & Risch
Maisons de 100 ans d'existence.
SOMMES ACHETEURS DE VOTRE PIANO USAGE
Vos conditions sont les nôtres
Nous mettons à votre disposition un SPECIALISTE qui vous guidera dans le choix de votre piano.

VENTE LIQUIDATION AVANT L'INVENTAIRE
JANVIER 56
Gagnon Frères
NOUVEAUTÉS - CHICOUTIMI

LOT DE MANTEAUX D'HIVER
POUR JEUNES FILLES
Modèles très nouveaux. Couple ample ou ajusté. Dans les teintes de rouge, bleu turquoise, beige, blanc, brun. Grandeurs: 10 à 16 ans.
REG.: $19.95 à $65.00
SPECIAL 13.25 à 43.25

ENSEMBLE POUR FILLETTES
DE 2 A 6X ANS
Manteaux amples ou ajustés. Collet avec ou sans fourrure. Jambières avec fermoir éclair. Petit chapeau bien coiffant. Choix de teintes nouvelles.
REG.: $24.95 à $29.95
SPECIAL 16.65 à 19.95

MANTEAUX POUR FILLETTES
DE 7 A 12 ANS
Modèles amples ou ajustés. Teintes nouvelles.
Rég.: $13.95 à $29.95 SPECIAL 9.30 à 19.95

ROBES D'APRES-MIDI
POUR DAMES ET DEMOISELLES
Modèles à jupe droite ou circulaire. Tissus: Taffetas, Crêpe, Velveray ou autres. Teintes: Marine, noir, gris, brun, beige, rouge, cendre. Grandeurs: 9 à 15 10 à 20 16½ à 24½.
REGULIER: $9.95 à $29.95
SPECIAL 4.95

LOT DE ROBES
POUR DAMES ET DEMOISELLES
Modèle à jupe droite ou circulaire. Tissus: Luggage, tweedex, Taffetas, Crêpe et Florentine. Teintes: gris, vert. Grandeurs: 9 à 15 10 à 20 beige, brun, marine, noir, rouge. 16½ à 24½.
REGULIER: $4.95 à $9.95
SPECIAL 3.95

MANTEAUX
AVEC OU SANS FOURRURE
POUR DAMES ET DEMOISELLES
A MOITIE PRIX
Modèles: droit, Vague, ajusté. Tissus: mohair, Alpaca, Cashmere Elysian, Tweed. Teintes: beige, vert, brun, charcoal, noir. Grandeurs: 8 à 20, 16½ à 22½.
REGULIER: $49.50 à 165.00
SPECIAL 24.75 à 82.50

COSTUMES D'AUTOMNE et D'HIVER
POUR DAMES ET DEMOISELLES
A MOITIE PRIX
Modèles: tailleur, couturier ou droit. Tissus: tweed, Alpaca, Mohair, Charmaine, Worsted ou autres. Teintes: beige, vert, charcoal, noir, rouge, bleu marine. Grandeurs: 8 à 20, 16½ à 24½.
REGULIER: $39.50 à $89.50
SPECIAL 19.75 à 44.75



